



L'ANNEAU
CELTIQUE

herve Kerhor

AR WALENN GELTIEK

Revue bilingue trimestrielle de la Fédération des Cercles celtiques de Bretagne et des Emigrés bretons

Siège Social : 75, Rue de Fougères, Rennes (Ille-et-Vilaine)

Comité d'Honneur et de RÉDACTION: MM. le Marquis de l'ESTOURBEILLON; JAFFRENNOU-TALDIR; Emile ERNAULT; François VALLÉE; Edouard GUÉGUEN; Eujen REGNIER; Yann FOUÈRE.

SOMMAIRE :

1. Le Caractère Breton de Charles Le Goffic, F. JAFFRENNOU-TALDIR. — 2. Les Nouveaux Parlementaires Bretons et la Langue Bretonne, Y. FOUERE. — 3. Cercle des Etudiants Bretons de Paris, Gab. AR MOAL. — 4. Une innovation d'ar Brezoneg. — 5. Les Grandes Assises des Sociétés d'Action Bretonne : La Journée de la Fédération Régionaliste de Bretagne; Une Conférence de Mme Drouart sur le Folklore haut-breton, Florian LE ROY; Le Festival-Gorsedd de Guéméné/s/Scorff, et la Commémoration de Joseph Loth, Assemblée plénière de la Fédération des Cercles Celtiques, en liaison avec les dirigeants de « Ar Brezoneg er Skol »; Grande Journée Bretonne organisée par le Cercle Celtique du Goëlo; 26^e Congrès de l'Union Régionaliste Bretonne. — 6. L'harmonisation des Chants populaires bretons, G. ARNOUX. — 7. Un glorieux Anniversaire, S. L. — 8. Le Droit à la Langue, PENN-BEUZ. — 9. L'Histoire Merveilleuse de nos pères, R. HEMON. — 10. Bibliographie Bretonne, en langue française, G. LE MERCIER D'ERM, MAEN-TAN, JAFFRENNOU-TALDIR. — 11. Une Thèse de Botanique Bretonne. — 12. Les débuts de la Compagnie Théâtrale et de la Chorale du Cercle Celtique de Perroz-Guirec, EUN ARVESTER. — 13. Deskadurez ar Yez (L'Enseignement de la Langue), E. REGNIER. — 14. Gouelio Brezonek Gerliskin (Fêtes Bretonnes de Guerlesquin). — 15. Notennou (Petites Nouvelles d'actualité). — 16. Gwenn-ha-Du (Blanc et Noir), E. A. M. — 17. Barzoneziou (Poésies en Langue Bretonne); Hardiz Paotred! Evnig-Penn-ar-C'hoad da Yann ar C'hamm; Yann ar C'hamm da Evnig-Penn-ar-C'hoad. — 18. Eur Gontadenn eus ar Reter (Conte oriental), HAL-WYN, Druide du Gorsedd. — 19. Ar en Deulin (A Genoux), J.-P. CALLOCH. — 20. Nos Abonnements.

Le caractère breton de Charles Le Goffic

Par F. JAFFRENOU (Taldir)

Il y a un proverbe de chez nous qui dit :

*Dioz pe deir amez 'n eus un den,
Dihenne! 'n eil den eben.*

L'homme a deux ou trois époques, différentes l'une de l'autre.

Cette vérité s'applique surtout à ceux que la longévité favorise, mais à nul mieux qu'à Charles Le Goffic.

Le Goffic eut une première période de tâtonnement, de 1888 à 1898. C'est celle du poète d'*Amour Breton*, de *La Paysse*. Il cherche sa voie et ne se fixe nulle part. Professeur de Lycée, il habite Paris, Guip, Le Havre, puis enfin démissionne et choisit Paris. Un enseigne se groupe autour de sa forte personnalité. Ses lieutenants ? Le poète Gabriel Vicaire, le pharmacien Léon Durocher, le peintre Maxime Maufra, le raffiné Jean Le Faucher, le romancier Fierlot-Kerinou, le critique Giraud-Mangin, les bardes Yves Berthon et Pierre Laurent, ce dernier servant d'appareil.

On tire des plans dans les cafés de Montmartre, autour de la barbe en éventail et de la pipe de Le Goffic, intarissable causeur. La Bretagne fait seule l'objet des conversations. On a assisté aux dîners collages de Renan et de Quélefen. On leur donne une suite dans l'Association des Bretons de Paris, que rallient l'avocat Grivard, le pharmacien Pierre Famel, l'industriel Charles Pitel. En voilà assez pour faire une troupe de choc, celle qui frappera un grand coup pour réveiller les Bretons assoupis. On a un allié en Basse-Bretagne : Anatole Le Braz, dans l'obscur Lycée de Quimper, attend aussi son heure. A Saint-Brieuc, le grammairien François Vallée a préparé une équipe de jeunes bretonnants, frais émoulus du Collège. Tout est prêt pour le lever de l'étoile.

Au mois de juin 1898 paraît la fameuse circulaire, signée de Le Goffic et de son état-major parisien :

« La question régionaliste a été posée ces derniers temps dans les journaux. Le moment est venu de la faire aboutir ».

C'est, avant la lettre, comme l'ordre du jour de Joffre avant la première Marne : « Le moment est venu de ne plus reculer en arrière ».

A ce signal, la Bretagne tend l'oreille. Elle se réveille d'un long sommeil. De toutes parts accourent au rendez-vous fixé à Morlaix, le 13 août 1898, des fils de bons Bretons qui s'ignoraient et qui rêvaient dans les chemins creux, ou compulsaient

les feuillets d'une Histoire qu'ils croyaient finie. Des noms ? De Chateaubriand, de Gourcuff, Mgr Dulong de Rosnay, Bourgault-Ducoudray, Le Gonidec de Traissan, Louis Tiercelin, René Kervilard, Emile Clouezec, Yves Riou, de l'Estourbeillon, René Saib, François Vallée, Jos. Parker, Charles Guenanon, Botrel, Le Garrec, les abbés Baléou et Le Clerc, Guillaume Corfée, de la Guichardière, Auguste Dupouy, Francis Even, et moi-même, le benjamin de cette piédaie.

Les leviers de commande de l'Union Régionaliste, fondée à grand carillon, furent confiés aux mains de Le Braz et de Le Goffic.

De ce moment, jusqu'à la guerre de 1914, Charles Le Goffic allait jouer un rôle actif dans le mouvement culturel breton. Ce fut la seconde période de sa vie, celle où je le fréquentai assidûment.

Mais, objectera-t-on, Charles Le Goffic, après avoir créé l'Union Régionaliste, l'a ensuite abandonnée. C'est exact, mais on peut aujourd'hui en donner les raisons.

En 1898, Le Goffic, universitaire, était tout naturellement républicain. Ses tendances étaient « Bleu de Bretagne », mais sans exagération. De plus, il subissait l'ascendant de Léon Durocher, avec lequel il se brouilla plus tard. Durocher avait fondé à l'U. R. B. un *Cabaret Breton*, qui fit merveille au Village Breton de l'Exposition de 1900. Il s'en suivit un conflit de principe avec les jeunes bardes, qui protestèrent contre l'intrusion de l'esprit de Montmartre et qui fondèrent en face le *Ti Kantil Breiz*.

Appelé au Congrès de Vannes de 1899, puis à celui de Guingamp de 1900, à arbitrer le différend, Le Goffic se montra très perplexé et envoya des deux côtés des propositions de paix. Mais les *Kanerien* demeurèrent intransigeants. Il leur fallait le départ de Durocher. Un autre point noir apparaissait à l'horizon, avec le marquis de l'Estourbeillon. Le nouveau député de Vannes venait d'être nommé par acclamation délégué général de l'U. R. B. Ce titre, non prévu aux statuts, portait ombre au bureau présidentiel. Le Goffic y était opposé, parce qu'il craignait, à tort ou à raison, qu'avec une personnalité revêtue d'un mandat législatif, la politique ne se mêlât à l'affaire. Il résolut le cas de conscience, en envoyant sa démission de vice-président, mais non de membre. Ensuite, on ne vit plus le *Cabaret Breton* de Durocher, ce qui valut à l'U. R. B. pas mal de complets agressifs du spirituel chansonnier.

Mais Charles Le Goffic s'ingénia à conserver les meilleures relations avec la génération montante, dans laquelle son sens très net des intérêts de la Bretagne voyait les véritables échos de l'opinion bretonne. A cette époque de sa vie, aucun jeune auteur de terroir ne fit appel à lui pour une préface, sans qu'il ne lui tendit la main. Il apporta sa collaboration à de nombreuses œuvres sous forme de conférences, d'articles. Sa présence à une fête était toujours un gage certain du succès.

Mais il faut, pour juger pourquoi il se tint un peu en dehors des sociétés activistes, avoir connu son caractère, qui était bien Trégorois, c'est-à-dire prudent, équilibré, craignant par dessus tout de déplaire aux uns et aux autres, aimant l'indépendance et désireux de juger objectivement. Pour lui, d'ailleurs, qui devait tenir compte de l'opinion de Paris, dont dépendait son avenir, le nouveau terrain où s'ébattaient les régionalistes, et qu'à Morlaix on ne prévoyait pas, ne laissait pas que d'être assez compromettant. A un programme purement littéraire avait succédé un programme agressif ; et certains journaux avaient déjà agité le « spectre du séparatisme ». Bien que Le Goffic sut à quoi s'en tenir, il lui paraissait dénué d'intérêt de se laisser entraîner plus loin qu'il n'avait fixé.

Là est aussi la raison pour laquelle il abandonna le Pan-Celtisme, qu'il avait exposé dans *Morgane* et recommandé dans *L'Âme Bretonne*, tomes 1 et 2. Il avait surtout peur des Irlandais et craignait de voir, par contagion, l'état d'esprit de nos cousins Gaëls, en révolte endémique, se propager en Bretagne.

Il avait toutefois un culte profond de la langue bretonne, dont il encourageait la renaissance ; Le Goffic la parlait couramment ; il s'essaya même à l'écrire et composa *Ar Roc'h Allaz*.

C'est pour marquer cette note dominante de la conception de Le Goffic : « Pas de Bretagne sans langue bretonne », que Le Mordant, grand Breton intégral, ancien collaborateur du professeur Masson et de *Bray*, a voulu que je la fis entendre au pied du monument de Lannion.

En somme, Le Goffic a été un écrivain général, qui s'était donné pour mission, et l'a observé jusqu'à la fin, de dégager de la matière bretonne tout ce qu'elle pouvait fournir en littérature et d'annexer sur notre province la documentation historique et folklorique la plus considérable, que l'on consultera toujours avec fruit. Mais il n'avait point le tempérament d'un lutteur.

Il suivait cependant, d'un œil bienveillant, l'arène où les jeunes bataillaient et ne pouvait s'empêcher d'y reconnaître ses fils spirituels.

Le Goffic vit s'ouvrir devant lui, avec la guerre, la troisième voie où il devait donner sa mesure et trouver la notoriété universelle.

Une nouvelle vocation, à laquelle l'avait préparé ses études, fit de lui l'historien des normans bretons dans la conflagration : *Dixmude*, *Les Pompons Rouges*, *Steenstrate*, *Saint-Georges*, suivis *Maraud de Saint-Gond*, autant d'ouvrages qui fixèrent l'attention et préparèrent la réalisation d'un rêve qui, peu à peu, prenait corps : entrer à l'Académie Française. L'évolution de Le Goffic put être suivie de loin par ses amis de la première heure.

A 60 ans, ses opinions ne sont plus celles de 30. Il y a longtemps qu'il a rompu avec Antoine Bail et les *Illux*. Est-il devenu *blanc* ?

Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il se laisse embarquer par l'amiral Scherer dans la politique de droite et qu'il commet l'imprudence de solliciter un siège législatif dans un des arrondissements de Paris.

Il en résulta un échec (1928). Cependant les livres succèdent aux livres, romans ou vies romancées dont la Bretagne fournit toujours le thème.

Cette persistance à ne chercher son inspiration qu'en Bretagne lui valut encore deux échecs successifs lorsqu'il posa sa candidature à l'Académie. Celle-ci ne le reçut qu'à la troisième tentative en 1930.

Tous ces désagréments avaient affaibli la santé de Le Goffic, qui avait un caractère très émotif, très sensible, sous des apparences de loup de mer. Doit-on voir dans quelque déception le pessimisme qui assombrit ses dernières années jusqu'à lui faire écrire *Breveland*, où il semble regretter d'avoir suivi le *Mirage celtique* ?

Il ne put jouir de son apogée ni d'une heureuse vieillesse ; il s'éteignit à 68 ans, le 13 février 1932.

La Bretagne lui a payé son tribut d'admiration et de reconnaissance d'abord en lui offrant une épée d'académicien, le 8 septembre 1930, puis en lui édifiait un médaillon à Trégastel et une statue à Lannion.

Grâce au zèle de Jean-Julien Lemordant, et au concours financier de la municipalité de Kergarion, l'hommage de ses pairs et de ses disciples lui a été rendu dans la ville qui le vit naître.

En raison de l'abondance des matières, nous avons dû suspendre la publication de quatre articles et poésies qui paraîtront dans le numéro d'octobre. Nous nous en excusons auprès des talentueux auteurs.

N. D. L. R.

Les nouveaux Parlementaires Bretons et la langue Bretonne

Ar Brezoneg er Skol, Union pour l'enseignement du breton, avait adressé à tous les candidats aux élections législatives en Bretagne la lettre suivante leur demandant en cas de succès de soutenir la cause de l'enseignement du breton devant le Gouvernement et le Parlement.

« Mon cher compatriote, Au moment où vous faites acte de candidature aux prochaines élections législatives nous voudrions vous entretenir de la question de l'enseignement du breton et vous demander votre approbation à ce sujet. Vous n'êtes pas sans ignorer les nombreuses adhésions des Conseils généraux et municipaux, des sociétés de toute nature, des personnalités politiques de tous les partis, à la cause que nous défendons. Le tract ci-joint vous fera connaître la majeure partie des résultats que nous avons déjà obtenus et vous permettra d'apprécier l'importance actuelle du mouvement qui doit nous donner le breton à l'école.

« Il est nécessaire que les élus bretons apportent à cette cause qui est la cause même de la Bretagne l'appui de leur influence et de leur autorité. Aussi nous permettons-nous de venir vous demander au nom de tous les défenseurs de notre langue si vous êtes disposé à soutenir la cause de l'enseignement du breton devant le Gouvernement et devant le Parlement si vous êtes bien sûr d'être appelé à représenter la Bretagne à la Chambre des Députés.

« Nous nous proposons de publier dans la presse et dans nos communications, et cela sans distinction de partis, les noms des candidats qui d'avance nous auront promis leur appui et de les signaler ainsi à l'attention de tous nos compatriotes.

Recevez, Monsieur, et cher compatriote, avec nos remerciements l'assurance de nos plus dévoués sentiments.

Cercle des Étudiants bretons de Paris

Comme chaque année, le Cercle des Étudiants Bretons arrête son activité à l'approche des examens. Mardi 5 mai avait lieu la dernière réunion, groupant une cinquantaine de personnes. Notre camarade Rousseau devait nous parler de son compatriote Louis Hénon. Ce nom évoquait pour moi les plus belles pages de « Maria Chappelaine ». Mais, je ne sais pourquoi je ne m'étais jamais demandé si Louis Hénon était autre chose que « Maria Chappelaine ». Aussi quel plaisir d'entendre la conférencière, d'une voix chaude, captivante, parler de ce jeune celtic, avide d'absolu et qui, jamais satisfait, s'enfuit toujours. Bien que Breton de naissance, il n'a guère habité son pays, et pourtant ne le sentons-nous pas comme l'un des nôtres, avec cette inquiétude perpétuelle et son angoisse de la mort, traits caractéristiques de la littérature

bretonne, j'allais dire n'est-il pas le frère de René ? Si, sans doute : comme lui, il a le vague des passions et le goût du rêve, mais avec quelque chose de moins morbide. Car il fut un grand sportif, pratiquant le rugby, la course à pied, le cyclisme, la boxe. C'est dans le vélo qu'ont paru ses premières nouvelles, qui lui ont mérité d'être nommé l'initiateur de la littérature sportive. C'est une belle figure que les jeunes Bretons d'aujourd'hui gagneraient à mieux connaître. Et j'en suis sûr, ils l'aimeraient.

Après la conférence, MM. Chassé et Rivoallan nous apportèrent de précieux enseignements sur Louis Hénon. Puis, Yann Fouéré, pour ceux qui ne les connaîtraient pas encore, exposa le but de « Ar Brezoneg er Skol » et les résultats déjà atteints.

GAB AN MOAL.

Une soixantaine de candidats appartenant à toutes les nuances de l'opinion politique nous avaient assuré de leur appui. Une bonne partie d'entre eux avait également adhéré au « Front Breton ».

À l'heure actuelle, les députés bretons qui ont promis leur concours à *Ar Brezoneg er Skol* sont au nombre de 19 et se répartissent comme suit :

Finistère. — MM. Nader, Le Bail, Perrot, Crouan, Tanguy-Prigent, Inizan.

Côtes-du-Nord. — MM. Y. Hervé, Sérandour, Morine, Michel.

Morbihan. — MM. Tristan, Gillet, Cadic, Desgranges, Pexet.

Ille-et-Vilaine. — MM. Pinault, Joly, Barbet.

Loire-Inférieure. — M. Le Cour Grandmaison.

D'autres députés, bien que ne nous ayant pas répondu, peuvent être comptés au nombre des défenseurs du breton, soit pour avoir fait voter leur Conseil municipal, soit pour avoir fait des déclarations publiques en sa faveur. Ce sont MM. Trémistin et Lohéac (Finistère), Duault et Geishdoerfer (Côtes-du-Nord), Guy La Chambre (Ille-et-Vilaine).

Enfin, signalons que, sollicités par notre camarade Michel, délégué d'*Ar Brezoneg er Skol*, pour l'Yonne, trois parlementaires de ce département se sont déclarés partisans de l'enseignement du breton. Ce sont MM. Porrean, Pradier, Maxence Roldès et P. M. Renautour.

Nous sommes heureux de féliciter ces nouveaux élus de leur succès. Leur nombre et leur qualité nous font prévoir que la cause que nous soutenons ne peut que rapidement triompher. Yann Fouéré.

Une Innovation d'ar Brezoneg

Devant le succès croissant des choses de l'air chez les jeunes, et soucieux de moderniser ses moyens d'action, « Ar Brezoneg er Skol » a pensé qu'il serait d'actualité de porter aux nues les revendications linguistiques du peuple breton.

A cette fin, le Comité Central vient d'éditer des ballons en haute-voix, portant d'un côté l'hermine de Bretagne et de l'autre l'inscription *Buil ar Brezoneg er Skol*.

Nous pensons que tous les jeunes fervents de l'aviation et du plus léger que l'air en sauront gré aux créateurs de cette idée.

Nous souhaitons à cette méthode originale de

propagande tout le succès qu'elle mérite, en espérant que nombreux seront nos compatriotes qui voudront amuser leurs enfants tout en faisant œuvre utile pour la cause de l'enseignement du breton.

Nous apprenons que ces ballons seront mis au vente aux cours des diverses fêtes bretonnes ; nous croyons même savoir qu'il sera procédé, à l'occasion de prochaines manifestations de plein air, à des lâchers massifs.

Nous en reparlerons bientôt.

Le Bureau du C. E. B. P.

Les Grandes Assises des Sociétés d'Actions Bretonnes

La Journée de la Fédération Régionaliste de Bretagne

Une conférence de Mme Drouart sur le folklore haut-breton

RENNES (Dimanche 3 Mai). — La Fédération Régionaliste de Bretagne (*Unvanaf Arvor*) avait organisé, une journée bretonne qui rassembla des personnalités marquantes du mouvement intellectuel de notre province, autour de M. Jean Choleau, président ; du druide Léon Le Berre (Abator), vice-président ; du druide Loëz Herriu, etc.

Le Conseil de direction et les rapporteurs des commissions de travail se réunirent le matin, mais tout l'après-midi avait été réservé pour un travail fort intéressant et fort attrayant : une conférence de M^{me} M. Drouart, sur l'état actuel du folklore en Haute-Bretagne.

On ne rendra jamais assez grâce à M. Jean Choleau de ce que tout acquis aux efforts du Gorsedd des Bardes, il n'eût jamais oublié, cependant, qu'originaire de Vitré, en Haute-Bretagne, il devait se comporter en haut-breton. Les bardes ont toujours prononcé contre la Haute-Bretagne une exclusive que l'histoire ne justifiait pas. Amputée de la Haute-Bretagne, sa cuirasse de protection, la Basse-Bretagne, l'image n'est-elle pas juste, ne battait plus que d'une aile. Les riches dues, qui étaient eux-mêmes des Gallois, le savaient bien et les vieux chroniqueurs, comme Alain Bouchart, ne séparaient pas ces deux sœurs jumelles : « En trons d'icella, c'reschez comme Dol, Rennes et Saint-Malo, l'on ne parle que langage françois ; en trons aulty, Cornouaille, Saint-Paul et Tréguer, l'on ne parle que

langage breton, qui est pour tout vray le propre langage de Troyes ; et en Nantes, Vannes et Saint-Brieux, l'on parle communément françois et breton ». L'Unvanaf Arvor répare donc une injustice littéraire, et il était fort plaisant d'entendre hier une érudite comme M^{me} Drouart aborder enfin une étude de ce dialecte roman qu'est le patois gallo.

Celui-ci a tout naturellement sa place dans la littérature du xvi^e siècle, ce grand composé français. Noël du Fail vivait à l'époque de Rabelais et de Beroul de Verdille, et il écrivait avec autant de vigueur et de verve. Le patois gallo, après tout, ce n'est fixé dans le temps, que la langue du xvi^e, avec toute sa richesse populaire, populacière.

Mais pour la poésie, il en va tout autrement. La voix aigrelette des femmes de nos campagnes s'exerce sur des airs aux grèves de pavane et de menuet. Les images et le vocabulaire semblent appartenir au chevalier de Florian. On dit les chants à Trianon.

M^{me} Drouart avait soigneusement compartimenté son texte pour donner à son public la vue la plus panoramique sur tout le pittoresque de la Haute-Bretagne, non seulement la langue, mais les proverbes, les jeux, les danses, toutes les traditions. Pour aimer les documents, la conférencière s'était assurée le concours de M^{me} Gail Corvalaire, de M^{me} E. Le Porh, de M^{me} Simone Kerhault et de M^{me} A. Charruel.

Des histoires créatures, des chansons bien chan-

tantes, du sourire qui vous donne envie de sourire. Ça vous rattrahit le sang et ça vous rajoute le cœur. La campagne ne faisait rien sans chanter jadis. Du génie d'automne, qui monte tout droit des sillons dans le grand air.

M^{me} Drouart n'a pas manqué de rendre hommage aux collecteurs réputés du folklore haut-breton, les Sébillot et les Orain. Il est juste et équitable que l'on accorde une pensée reconnaissante à ces érudits patients grâce auxquels les amateurs de folklore auront toujours du pain sur la planche, mais il nous semble qu'il faut mettre en garde les débu-

tants contre leurs méthodes : ils ont recueilli des histoires, des chansons, mais il ont eu le tort de les traduire en Sébillot ou en Orain. Ils ont dessalé, déjeûné les textes oraux. Alors que le folklore ne vaut que par le vocabulaire et la syntaxe...

Mais M^{me} Drouart, grâce à son accent et à sa ferveur de fille bien née de Penthièvre, peut dérouler les bandelettes des jolies inouïes et raviver les fleurs sèches.

Florian Le Roy.
(Extrait de « Ouest-Journal »).

Le Festival-Corsedd et la Commémoration de Joseph Loth à Guémené-sur-Scorff

Dès l'annonce de cette éclatante manifestation, des promesses de concours ont affiné de partout. Citons en particulier MM. Davy, Recteur de l'Académie de Rennes; Gallétié, Doyen de la Faculté des Lettres; Pierre Le Roux, professeur de Celtique à la Faculté des Lettres; le Préfet du Morbihan; M. le principal Ivor L. Evans, Recteur de l'Université de Galles; M. Rhys Phillips, archiviste du Gorsedd Gallois; M. James Watson, professeur de Celtique à l'Université de Glasgow; M. Itoude, maire de Guémené-sur-Scorff; M. William Loth, ingénieur à Paris, fils du savant.

D'autre part, les Sociétés Bretonnes appoieront aux Bordes l'appui de leur autorité : l'Union Régionaliste Bretonne (Kevredigez Broadel Breiz); la Fédération des Cercles Celtiques (Kevredigez ar C'helc'hoù Keltiek); le Cercle d'Etudes Bretonnes et Celtiques des Étudiants Bretons de Paris (Brezoneg ar Skol); le groupe des Moutons Blancs, de Pontivy; le Cercle de danses de Quimperlé, la Chorale de Guiseric, etc...

Voici le programme :

Samedi 25 Juillet : Journée consacrée à des conférences sur les œuvres de Joseph Loth, mort à Paris en 1924, membre de l'Institut. Le soir, un concert sera donné par les Bordes et Bardereses les plus réputés.

Dimanche 26 Juillet : Matinée consacrée aux offices religieux et aux cortèges officiels (monument

Ilisson, monument aux morts, tombe et maison de Joseph Loth; inauguration de sa plaque commémorative).

Après-midi, théâtre de la nature, place du Champ de Faire. Concours de danses et de costumes. Le soir, bals.

Lundi 27 Juillet : Matinée, cérémonie druidique sur le Mané-Pichot; investitures annuelles.

Après-midi : de 14 à 18 heures 30, assemblée plénière de la Fédération des Cercles Celtiques et en liaison avec les dirigeants de *Ar Brezoneg ar Skol*.

Le soir, Concert Celtique avec le concours des solistes de la Fédération : Mlle Gail Le Bihan-Pennanec, bardeuse du Gorsedd « *Hudorig ar Segaleg* »; Mlle Yvette Brelet, bardeuse d'honneur « *Golvanig un Ti-plouz* »; M. Job Kergrist, barde du Gorsedd « *Barz an Arvor* » (du Cercle Celtique de Nantes); M^{me} Divoallan, Lucia et Médevielle (du Cercle Celtique de St-Nicolas-du-Pétem); M^{me} Pierre Galbrun, bardeuse du Gorsedd « Erwanéz » (du Cercle Celtique du Trégor); M^{me} Jean Berrou, de St-Pierre-Pennmarc'h (du Cercle Celtique de Pont-l'Abbé); une délégation du Cercle Celtique du Goëlo, avec un groupe de chanteurs et de danseurs; le Cercle Celtique de Saint-Brieuc.

Mardi 28 Juillet : Excursion à Kernaseleden, Saint-Garadez, Forêt de Pont-Callec, Vallée du Scorff.

Jenne Breton qui te destines à un métier ou une situation quelconque en Bretagne, le Breton te sera utile. Apprends-le, dans ton intérêt

Grande Fête Bretonne organisée, le 23 Août 1936 par le Cercle Celtique du Goëlo

Nous ne saurions trop insister auprès de nos abonnés et lecteurs pour qu'ils assistent à cette magnifique manifestation bretonne organisée par le Cercle Celtique du Goëlo, avec la collaboration de la Mairie-publique, qui aura lieu le dimanche 23 Août, à Binic, la perle du Goëlo, avec le concours de la Chorale, les Acteurs et Danseurs du Cercle Celtique de Saint-Nicolas-du-Pétem, du Cercle Celtique du Trégor, et de la Chorale du Cercle Celtique de Nantes.

Voici, dans ses grandes lignes, le programme de la journée :

Dans la matinée : Défilé le long des quais, avec tous les Cercles.

A 14 heures : Rassemblement au Théâtre de Verdure. Chants, Chœurs, Danses, Saynètes, Pièces bretonnes, jusqu'à 16 heures.

A 20 h. 30 : Salut à l'égalité, avec chœurs bretons.

A 21 heures : Fêtes champêtre, Théâtre breton jusqu'à 23 h. 30; Feu de joie, Dérivée.

Vers le 26^e Congrès des Bleun-Brug

Les vingt sixièmes assises de l'Association des Bleun-Brug, se tiendront à Roscoff et reposeront sur ce sujet : *Les Saints Bretons*.

Le dimanche 23 Août, à 9 heures, le Comité directeur et local inaugureront, à la salle du patronage Sainte-Barbe, l'Exposition d'Art sacré et de la Presse Bretonne. A 10 heures, grand'messe avec allocution sur l'œuvre des Bleun-Brug. A l'issue de la messe, publication du programme des Fêtes par des Héraults à cheval, au son du Korn-Boud. A 14 h. : Jeux et sports bretons sur le VII; Exhibitions de Luttes Bretonnes, avec le concours des *Gouarnerien ar Bleun-Brug* et présentations de danses bretonnes par les *Korzherien ar Bleun-Brug*. A 20 h. 30, au patronage Sainte-Barbe, soirée théâtrale avec le concours des *Chonzherien ar Bleun-Brug*.

Lundi 24 Août : Journée de conférences et d'études, dans la matinée.

Après-midi, excursion à l'Île de Batz. A 20 h. 30, Veillée bretonne au patronage Sainte-Barbe.

Mardi 25 Août : Journée de clôture, sous la présidence de Mgr Duparc, Evêque de Quimper et de Léon. A 8 h. 30 : Messe des Bleun-Brug. A l'issue de la messe, concours annuels de chants (Chorales et Solistes), de déclamation, lecture et éloquence. A 14 heures, Grand Festival : 1^o *Cartège des Sept Saints*; saint Samson, saint Malo, saint Brieuc, saint Tudual, saint Patern, saint Corentin, saint Pol Aurélien. 2^o Sur le boulevard, face à la mer, grande séance artistique et littéraire, avec le concours des chorales, des lauréats des concours de lecture, de déclamation, d'éloquence, des solistes primés, etc...

Union Régionaliste Bretonne (KEVREDIGEZ BROADEL BREIZ)

C'est la gentille petite ville du Grand-Fougeray (Ile-et-Vilaine) qui verra cette année se dérouler les Assises du Congrès de l'Union Régionaliste Bretonne.

Il s'y tiendra du 26 au 31 Août et déjà les habitants du Grand-Fougeray, jusqu'ici peu mêlés par des Fêtes, en sont enthousiasmés, et s'approprient à ne rien négliger pour recevoir les Congressistes avec le plus grand éclat.

Le Congrès, sous la Présidence de M. Dupin, ancien maire et conseiller général, débute le mercredi 26 Août à 15 heures 30 par l'ouverture de

son Exposition annuelle des Arts Bretons et des petites Industries rurales et à 20 h. 30 par une séance solennelle, avec une intéressante conférence de M. Biraud-Mangin, le distingué et savant ancien bibliothécaire de la ville de Nantes.

Le Jeudi 27 comportera deux séances de travail et le soir, une grande représentation d'une fort belle pièce « *Du Guesclin* », qui eut à Fougeray, un succès monstre il y a une quinzaine d'années.

Le Vendredi 28. — Le matin : Messe pour les membres défunts de l'U. R. B. Puis séance de tra-

vail à 10 heures et dans l'après-midi; le soir : Concert breton.

Le Samedi 29. — Deux séances de travail; puis à 16 heures : Hémisse solennelle du **Drapeau de Fougeray** à la Municipalité et le soir grande soirée bretonne de gala.

Le Dimanche 30. — Messe solennelle du Congrès Puis l'après-midi à 14 heures : Grand cortège historique avec **plus de 100 drapeaux** des paroisses et des anciens Pays de Bretagne.

A 16 heures : **Grande Représentation au Théâtre de Verdure**, au pied de l'imposante tour de l'ancien château de Fougeray, du XIV^e siècle.

Le soir : **Banquet de clôture** du Congrès et à 19 heures **Grand bal populaire breton**.

Nul doute que nos compatriotes ne viennent en grand nombre prendre part à ces importantes assises et aux magnifiques fêtes du dimanche 30 Août.

L'Harmonisation des Chants Populaires

Voilà une question toujours posée. Oui, répondent les uns, non, les autres; deux sortes de gens aussi catégoriques, n'ayant de ce fait pleinement raison ni les uns ni les autres. « In medio stat virtus », et, comme disait Foch, de quoi s'agit-il ?

Nous sommes dans une ferme; c'est la fête de l'aire nouvelle, on chante, on danse; faut-il amener un piano? N'insistons pas. Ailleurs, c'est le repas d'une nose de village; chacun, à la bonne franquette, « pousse la sienne » au milieu d'une indulgente béatitude; aucune nécessité instrumentale. Mais l'atmosphère change; voici nos gens sur une estrade. Il s'agit d'une fête locale, en plein air ou dans la salle de la grand'place; alors, c'est un public qui écoute assis en rangs sur chaises ou bancs; le milieu évolue déjà, le contact n'est plus le même. Des amateurs, ou un groupe artistique, viennent faire connaître, apprécier les choses de chez eux à des citadins. Autre public encore, et habitué à une autre musique. Non plus raffinée peut-être, mais plus évoluée. Allons-nous présenter des chansons de trente et quelques couplets? Et telle voix paysanne, si fraîche sous le grand ciel de son pays, n'hésitera-t-elle pas devant un public inhabituel? Ne faut-il pas l'épauler par un léger secours harmonique, empêcher de faiblesse déraillements? Même si la voix est sûre, l'acoustique d'une salle close ne lui retirera-t-elle pas de la savoir sous une légère adaptation, un amenagement? Enfin, dans la présentation de l'ensemble, laisserons-nous, sous prétexte de respecter la bonne grâce de chez nous, aller les choses sans au moins un semblant d'ordre, d'organisation? Je le répète, l'optique et l'acoustique ne sont pas comparables d'une salle fermée ou d'une place de village. Sous prétexte de rendre fidèlement l'aspect de l'atmosphère villageoise, pourquoi donner une impression de pagaille?

Autre question: les gens de nos villages sont-ils réfractaires à toute musique accompagnée? Voire. S'ils n'en usent pas, n'est-ce pas simplement qu'ils n'en ont pas les moyens? La vielle, le binlou sont

des instruments à accompagnements; rudimentaires, soit, à harmonisation quand même. Enfin, le succès du déplorable et germanique accordéon ne vient-il pas de ce qu'il offre aux âmes simples un accompagnement de poche, si l'on peut s'exprimer ainsi? A dire vrai, ces instruments ne servent ordinairement pas à soutenir des solistes; je cite ces exemples du sens populaire de la polyphonie.

D'ailleurs, qu'appelle-t-on harmonisation? Nous venons de citer le procédé instrumental. Il y a aussi l'harmonisation vocale, les chœurs à plusieurs parties. Ce n'est pas populaire? Qu'en pensent nos ensembles catalans, gascons, basques et nos gars « de ch'Nord », les Bretons même, contrairement à l'avis du barde Loeiz Herrien prétendant qu'ils sont réfractaires à l'exécution à plusieurs parties? « Ils ne comprennent pas; pour eux, c'est un barbouillage sonore. » Réponse: nous avions en 1935, au concours des Blenn-Brug, huit sociétés chorales de pays comme Guiserrif, Plougastel-Daoulas, Plurmet, etc., qui ne sont pas précisément de grandes cités.

Les aspects du problème sont multiples; ne nous prononçons catégoriquement en aucune manière. Sachons nous adapter aux milieux, aux époques, avec la souplesse que réclament les incessantes évolutions par lesquelles la vie se multiplie. Cela ne dispense en aucune façon de la discipline du goût. Ne compliquons pas, n'écrasons pas, sachons présenter ces jolies fleurs dans les vases qui conviennent. Et surtout, d'effets vocaux intempestifs, pas de sollicitations forcées de l'applaudissement, pas de ses sauts d'octave qui donnent des finales resplendissantes et d'un éclatant mauvais goût.

Mais, pour conseiller, diriger tout cela, il faut des musiciens, des frères au courant de la musique populaire de leur patrie et aussi d'un métier impeccable. L'expérience montre que ces deux conditions sont rarement réunies, et l'on comprend parfois le haut-le-cœur et le haut-le-cœur des destructeurs de la présentation accompagnée. Il vaut mieux risquer le pire, et avouer que trop souvent les spécialistes ac-

tifs du folklore musical sont de fêlés musiciens. Pourquoi? Voici les données du problème qui s'éternissent. Je ne puis m'y engager dans ces quelques considérations. Demandons peu de ses devoirs dans le sens populaire. Réponse: mauvaise politique; remède: Régionalisme.

Georges Anxoux.

Extrait de « l'Action Régionaliste ».

Nous recevons à l'instant la lettre que nous publions ci-après:

« Monsieur le Directeur, « J'ai lu avec intérêt l'article relatif à l'harmonisation des chants populaires paru dans l'Action Régionaliste et reproduit dans l'Annuaire Celtique. »

« L'auteur me paraît avoir mille fois raison. « Certes, on peut comprendre les hésitations de ceux qui voudraient ne présenter nos vieux airs populaires que dans leur nudité originelle, les garder, pour ainsi dire, comme des objets de Musée documentaire. Il me faut bien avouer que j'ai eu moi-même un peu ce scrupule autrefois au point que, dans ma première conférence sur la Musique bretonne, en 1905, à la Société de Géographie de Lorient, j'ai cru devoir m'excuser d'avoir fait accompagner certains chants par un piano et quelques instruments à cordes, et rappeler, à ce propos, que ces instruments n'ont jamais été désignés dans la Musique celtique, témoin la harpe

d'Irlande, l'antique rote armoricaine, les concerts gallois.

« Au vrai, l'un n'empêche pas l'autre. Les folkloristes ont le devoir de recueillir les airs tels qu'ils les trouvent; les musiciens ont le droit de les vêtir d'harmonie et d'instrumentation. Sous ce rapport, les Gallois nous ont donné un grand exemple, exemple mauvais, d'ailleurs, quelquefois, car ils ont souvent habillé trop à la moderne bien des vieux airs. Pareille mésaventure est aussi arrivée à certaines de nos mélodies bretonnes. Aussi, ne dira-t-on jamais trop qu'il importe essentiellement, quand on les harmonise, de conserver leur liberté de rythme et, surtout, « leur mode véritable ». Maurice Duhamel, après Bourgaill-Ducouffray, a parfaitement dégagé les modes des vieux airs et on serait inexcusable maintenant de n'en pas tirer compte. Des massacres, comme il y en a eu, ne peuvent plus être permis.

« Sous réserve de ces observations, un bon harmonisateur, un bon accompagnateur, un bon chef d'orchestre ne feront, à mon avis, — et dans certaines ambiances, tout au moins, comme le dit M. Arnoux, — que travailler à accroître la beauté et l'expression de nos vieilles mélodies et les harmonisant, les accompagnant ou les instrumentant « comme il convient ».

« Croyez bien, cher Directeur et Ami, à mes meilleurs souvenirs ».

A. DESOUL.

Ancien Directeur du Clocheta Breton.

Un Glorieux Anniversaire

IL Y A VINGT ANS...

Un journal local ayant publié un article de plusieurs pages absolument inexact sur cet anniversaire, nous nous en sommes cru devoir publier cet article extrait de « Breiz Atao » :

LES ORIGINES

Après un long et dur chemin, les patriotes irlandais étaient arrivés, peu avant 1914, à faire voter dans le Parlement britannique une loi que devait accorder le « home rule » à l'Irlande. Mais la résistance des Pairs fit échouer ce projet d'autonomie modérée de « home rule » qui fut défini cyniquement par les Irlandais comme la « permission d'avoir sa propre distribution d'eau et de gaz ». Il y avait même dans le pays des traitres à la cause de la liberté irlandaise, les volontaires protestants d'Ulster qui s'armèrent afin de pouvoir

empêcher, même par la force armée l'autonomie de leur patrie commune par méfiance à l'égard de la majorité catholique de l'Ile.

La participation de l'empire britannique à la guerre mondiale contre les puissances centrales à côté de la France rendait bientôt plus actuel encore le malaise irlandais. Le « home rule » fut ajourné pour l'après-guerre et des promesses londonniennes succédèrent d'abord plusieurs milliers de jeunes Irlandais à entrer volontairement dans l'armée anglaise pour combattre « pour l'indépendance de la pauvre petite Belgique ». Mais les nationalistes conséquents ne cessèrent pas de penser et de se préparer au combat pour l'indépendance de leur seule patrie, l'Irlande.

Tandis que les opportunistes du parti de Redmond se contentaient des promesses britanniques, les « Volontaires Irlandais », l'organisation légale de la secrète « Fraternité Républicaine Irlandaise » (I. R. B.), l'organisation ouvrière dubli-

noise de James Connolly (« Citizen Army ») et le groupement « Sinn-Fein » du journaliste nationaliste Arthur Griffith, disant qu'un Irlandais ne doit porter des armes et donner sa vie que pour la cause de l'Irlande, retirèrent leurs jeunes militants dans le pays. Ils préparèrent soigneusement le soulèvement contre la domination anglaise avec le concours considérable des patriotes irlandais d'Amérique.

Un ancien diplomate du service britannique, Sir Roger Casement, se fit le porte-parole de la non-participation de l'Irlande dans la guerre contre l'Allemagne et de la préparation internationale du soulèvement de ses compatriotes. Il tenta, sans trop de succès d'ailleurs, de gagner l'appui politique et militaire des puissances centrales comme ses confrères avaient cherché la collaboration de l'Espagne pendant le XVI^e siècle et de la France pendant le XVIII^e et le XIX^e siècles. Comme toujours l'adversaire momentané des Anglais devient l'ami de la liberté irlandaise et comme un mot d'ordre de Casement il disait : « Les difficultés anglaises sont nos occasions ».

LA GRANDE DECISION

Dès le début du mois d'août 1914, le Conseil suprême de l'Armée secrète (I. R. B.) avait pris la décision de profiter de la guerre pour préparer et diriger un soulèvement armé contre l'Angleterre et pour proclamer la République Indépendante Irlandaise. En novembre 1915, cet engagement fut solennellement renouvelé : « Nous jurons de déclencher une insurrection en armes contre l'Angleterre, le plus tôt que possible et sans autre provocation de la part de l'Angleterre que sa persistance à gouverner l'Irlande ou à occuper l'Irlande par sa garnison ». Un Comité Militaire fut chargé d'exécuter cette décision.

Au Noël 1915, ce Comité fixa définitivement la date de l'insurrection pour Pâques, 23 avril 1916, et engagea en même temps James Connolly à agir dans tous les cas dans une action collective avec les Volontaires Irlandais et leurs chefs, afin d'éviter à tout prix une tentative isolée de la part de la « Citizen Army » socialiste, Casement qui fut appuyé chez les Allemands par un envoyé spécial de l'I. R. B., Montellih, fut prévenu de cette date en même temps que les conjurés en Amérique. Tout «ait préparé : l'ordre du jour de Noël 1915 annonçait ouvertement « trois jours de marche et de manœuvres en campagne pour le dimanche de Pâques 1916 » pour tous les Volontaires. Les officiers étaient désignés pour toutes les unités et régions, et en outre, on attendait un envoi d'armes allemandes.

Mais comme presque toujours et partout, il y avait des disputes entre les activistes et les opportunistes, des malentendus entre les chefs réels et secrets et les chefs officiels et connus. Le chef d'état-major des Volontaires Irlandais, Eoin Mac

Neill, un savant historien d'une réputation incontestable d'ailleurs, se doutait (sans avoir pu apprendre la décision de l'I. R. B.) de quelques préparations ayant pour but le soulèvement armé et il voulait, coûte que coûte, empêcher une action qu'il jugeait déraisonnable. Bien qu'il dut démissionner comme Chef d'état-major le Vendredi Saint en faveur des vrais chefs, Padraig Mac Piarais (Pearse), Mac Diarmada et Mac Donagh, il réussit à lancer des contre-ordres dans les journaux de dimanche et à contrecarrer ainsi d'une façon désastreuse la convocation des forces volontaires le lundi.

UN COMBAT HEROIQUE

Cette faute n'était plus réparable. Malgré cela les jeunes chefs comme Pearse, Connolly, Mac Diarmada et Mac Donagh restèrent résolus à se battre « pour réaffirmer les droits de l'Irlande » même avec des forces réduites. Vers midi, le Gouvernement Provisoire de la République Irlandaise dont Pearse a été élu président, est installé au bureau de la Poste Centrale sur lequel le drapeau irlandais est hissé. La proclamation a été signée par sept hommes, dont six étaient les membres du Comité Militaire de la Fraternité Républicaine Irlandaise: Clarke, Mac Diarmada, Pearse, Connolly, Mac Donagh, Connolly, Dhanckelt, nous qui désormais appartenions à l'histoire des peuples celtés. Presque tous les bâtiments d'importance stratégique sont occupés par les forces républicaines qui, au lieu de deux mille ne comptaient que 700 hommes. — L'insurrection de la capitale n'avait pas pu déclencher tout de suite le soulèvement général. Aussi le cargo « Aud », chargé d'armes et de munitions allemandes n'ayant pas pu débarquer sa cargaison à temps, se fit sauter par son équipage sous les yeux des torpilleurs anglais. Casement fut arrêté par la police après avoir été déposé sur la côte irlandaise par un sous-marin allemand. Ainsi les forces britanniques devaient réussir à l'emporter facilement sur les révolutionnaires trop isolés à Dublin, après une longue et courageuse résistance de la part de ceux-ci. Samedi et dimanche, les 29 et 30 avril, Pearse et ses camarades fidèles se rendaient au général en chef anglais tandis que dans les faubourgs dublinois, ne se rendait que le mercredi 3 mai, le dernier de tous.

Sur le sort des chefs révolutionnaires il n'y avait pas de doute : les sept signataires de la Proclamation et quelques autres furent fusillés. Casement pendu trois mois plus tard. Les Anglais prirent possession une dernière fois du pays, mais le sang sacré des martyrs avait ouvert quand même la porte de la liberté de l'Irlande : ceux-ci ne savaient pas exactement quel serait leur sort ni celui de leur insurrection isolée. Ils ont sacrifié leur sang pour le réveil national de leur patrie, ils ont vécu et sont morts pour que leurs successeurs pussent conquérir la liberté. S. L.

Le Droit à la Langue

Reconnu par les traités de paix en 1919
imposé par la France et ses alliés.

« En matière d'enseignement public, le gouvernement hongrois accordera, dans les villes et districts où résident une proportion considérable de ressortissants hongrois de langue autre que la langue hongroise, des facilités appropriées pour assurer que dans les écoles primaires, l'instruction sera donnée dans leur propre langue aux enfants de ces ressortissants hongrois... Les minorités ne seront assurées une part équitable dans le bénéfice et l'affectation des sommes qui pourraient être attribuées sur les fonds publics ou par le budget de l'Etat, les budgets municipaux ou autres, dans un but d'éducation... »

« Les Nationalités de l'Autriche appartenant à des minorités de race de religion ou de langue devront jouir de la même protection que les autres

nationalités de l'Autriche, particulièrement à l'égard des écoles et autres établissements d'instruction et dans les districts où résident, en proportion considérable, des Nationalités de l'Autriche parlant une autre langue que l'allemand, un droit accordant des facilités dans les écoles pour donner l'enseignement aux enfants d'une langue maternelle; une part équitable des crédits publics sera réservée à cet effet... »

(Traité de St-Germain, 7 Juin 1919).

Est-il admissible un seul instant que la France oblige la Hongrie et l'Autriche à enseigner leur langue aux divers peuples de leur territoire et qu'elle refuse au même temps l'enseignement de la Langue Bretonne au peuple Breton ?

PIERR-BREU.

Istor Burzudus hon tadon ? (Histoire merveilleuse de nos Pères)

Tel est le titre de l'œuvre importante que publiera *Kannadig Gwalarn* en 1936.

Dans cette œuvre se trouvent rassemblées les grandes traditions, les grandes légendes du peuple breton, celles qui au Moyen-Age se répandirent dans le monde et donnerent naissance aux innombrables romans de chevalerie du cycle arthurien, puis plus tard inspirèrent les plus grandes poésies et les plus grands artistes d'Europe.

Gwalarn, qui depuis des années reconstruit patiemment en langue bretonne le patrimoine littéraire de notre race, révélant aux Bretons qui les ignorent les chefs-d'œuvre qu'ont écrits leurs ancêtres celtés, se devait de publier ce nouvel ouvrage.

Mais afin qu'il soit à la portée de tous, il a décidé qu'il serait écrit « en Breton Simple ».

Le « Breton Simple », basé sur les travaux les plus récents des linguistes, conforme aux méthodes pédagogiques nouvelles employées pour apprendre les langues modernes, est appelé à opérer une révolution dans l'enseignement du breton.

Il facilite la tâche des maîtres, des élèves. Il est une aide merveilleuse pour tous ceux qui apprennent le breton, leur permettant de lire des textes sans difficulté et avec agrément au lieu de quelques semaines de travail. Il est l'introduction la plus rapide à la fois à l'étude du breton populaire et du breton littéraire.

Abonnez-vous à *Kannadig Gwalarn* et faites des abonnements autour de vous : 6 Jolies brochures par an, en grande partie rédigées en « Breton Simple », Prix de l'abonnement : 15 francs (et 12 francs de primes pour les abonnés nouveaux).

S'adresser à : *Gwalarn*, Boîte postale 75, à Brest.

Dans tous les pays les peuples se retournent vers leurs souvenirs ethniques et leurs langages particuliers pour y retrouver, avec leur personnalité, la fécondité et la force.

Quand l'Enseignement de l'histoire de Bretagne sera-t-il enfin effectif.

Bibliographie bretonne en langue française

BRETAGNE. — Revue mensuelle illustrée des intérêts bretons. Abonnements : 40 francs. Le numéro : 4 francs. Directeur : Aubert ; Administration : « L'Ouest-Eclair », 38, Rue du Pré-Botté, Rennes.

Dans son numéro d'Avril, *Bretagne* inaugure une nouvelle rubrique : revue de la littérature de langue bretonne, confiée à M. Xavier de Langlais, poète bretonnant lui-même (auteur de *Kannou an Nez* et d'*An Dion Zreum*), et peintre-graveur de talent, de Surzur.

En souscription

L'ÉTRANGE AVENTURE DE L'ARMÉE DE BRETAGNE 1870-1871, du Camp de Comble à la bataille du Mans, par Camille Le Mercier d'Erme. — Etude présentée d'après des documents nouveaux, avec une illustration inédite de 60 portraits, plans et photographies.

« On s'en tort de faire une armée de Bretons. Que voulez-vous ! à Tours, ces Messieurs croient que ce soit une Armée de Chouans !... »
Déclaration d'Ange Blaiz, Préfet d'Ille-et-Vilaine.
« Je vous conjure d'oublier que vous êtes Breton, pour ne vous soucier que de votre qualité de Français. »

Déclaration du Délégué à la Guerre au Général Kanarv.

C'est un obscur et émouvant chapitre de « l'Année Terrible », — presque oublié déjà, sans d'ailleurs avoir jamais été parfaitement connu, — que l'auteur de cette étude a entrepris de mettre aujourd'hui en lumière.

Nous avons évoqué dans ces pages l'affaire du Camp de Comble, de tragique mémoire, — Kerfank, « Ville de Bonne » comme l'avaient appelé les Bas Bretons, au temps de la grande épreuve, — « Ville de fange », en effet, où devaient sombrer, — sous l'action dissolvante des pluies d'hiver, de la boue implacable, du froid, de l'insolation et de la nostalgie, — toute la force morale de cette armée sans armes, toute l'énergie naturelle de ces 80.000 Bretons, accourus des champs et de l'atelier à l'appel d'un homme de leur race.

Comble ! Kerfank ! l'Armée de Bretagne !... Que sait-on communément encore de cette singulière aventure ?... Chez nous, assez peu de chose. Au dehors, à peu près rien. Sans doute, depuis 1870, une troublée légende des mystères de Comble et du « sacrifice » final s'est perpétuée parmi nos populations et surtout dans les classes cultivées. Mais

quel crédit accorder à ces vagues traditions, nées des récits inconsistants et plus ou moins fantaisistes des humbles vétérans de « l'autre guerre », amalgamés à de lointaines réminiscences des relations, mémoires et rapports, généralement fragmentaires et souvent tendancieux, des chefs et des politiciens ?...

Ce qu'a surtout retenu la mémoire populaire, ce qui s'est, en quelque sorte, cristallisé en Bretagne dans l'esprit public, c'est l'épisode détrempé physique et moral de nos mobilisés, parqués, pendant les plus sombres mois d'un cruel hiver, sans armes, sans abris qui valaient, et parfois sans pain, dans le cloaque de Comble ; c'est, au lieu d'une solide formation régionale aux ordres d'un chef du pays, le scandale d'un immense troupeau sacrifié à la raison d'Etat ; c'est, au lieu d'une Armée de Bretagne, autonome et redoutable, telle que l'avaient rêvée Keratry et ses partisans, un sombre grouillement de réprimés, en proie aux pires calamités, voués à « crever dans la boue » d'un camp de concentration, en attendant la « boucherie » du Mans qui devait les « livrer », — « meurtris, fourbus, variolés, gelés », et plus que jamais désarmés, — au coup de grâce du canon prussien.

Ce qu'on a également retenu, c'est que le « sacrifice » de ces 80.000 Bretons avait été froidement prémédité par le tout-puissant « dictateur » de Tours et par les gens de son entourage.

Mais ce qui, jusqu'à présent, n'a pas encore été déterminé avec précision, ce sont les dessous de cette lamentable histoire, ce sont les mobiles inavoués qui ont pu amener Gambetta à vouloir et à réaliser, comme un moindre mal, le « sacrifice » de ses contingents, levés pourtant sur son ordre, « sacrifice » que les chefs de cette armée-fantôme devaient dénoncer bientôt à l'opinion publique comme impie et « détestable » en soi, voire « inutile et criminel ».

On n'a pas seulement négligé de rechercher et de définir exactement les motifs de méfiance du « grand patriote » ; il semble même qu'on se soit assez peu soucié, dans certains milieux et surtout dans le clan Keratry et dans les cercles autorisés et responsables où M. de la Borderie a puisé les éléments de son enquête (1), de voir préciser la nature exacte des préventions du Ministre à l'égard de l'Armée de Bretagne. On a visiblement préféré n'avoir point à lui fournir l'occasion de l'expliquer sur l'origine des suspicions qu'il avait pu concevoir et dont on s'est contenté de dénoncer les effets désastreux.

Après soixante-cinq révolus, l'auteur de ces pages ne s'est point cru tenu aux mêmes ménagements que certains historiens de la première heure. Il a pensé qu'il pouvait se permettre de scruter les faits de plus près, de sonder plus profondément les âmes. Tout en nous appliquant, en effet, à situer notre récit, d'une façon vivante et même ultravivante, dans le cadre des événements politiques et militaires de l'époque, après avoir pris soin d'esquisser un tableau d'ensemble, succinct mais clair et précis, des faits généraux auxquels les Bretons ont été alors associés, — tout en nous attachant incidemment à tirer de l'oubli les figures trop effacées déjà des principaux personnages à qui l'aventure de l'Armée de Bretagne a fourni l'occasion de jouer un rôle en vue, — nous nous sommes efforcé, entrant dans le vif du sujet avec la conscience et la sincérité dont nous nous sommes fait une règle constante, de n'en négliger aucune source saine et de tirer le meilleur parti, au profit de la vérité, de tous les éléments réunis par nos devanciers.

Les témoignages des différents auteurs que nous avons cités ont toujours été contrôlés et confrontés, ce qui nous a permis de remédier aux lacunes des uns et de rectifier au passage les inexactitudes des autres. C'est à dire que nous avons tenu à nous entourer dans cette étude, — la plus « poussée » qu'on ait publiée à ce jour sur la troublante affaire de Comble, — des références les plus sûres et des plus sérieuses garanties.

Il nous a été donné enfin de faire état de papiers inédits et de renseignements oraux qu'on bien voulu nous communiquer les familles des anciens chefs de l'Armée de Bretagne, et aussi de quelques documents, restés ignorés de nos devanciers, et qui projettent sur les faits une lumière nouvelle.

Ainsi, nous nous sommes fait un devoir de ne rien laisser dans l'ombre et de présenter objectivement ici les résultats intégraux de nos recherches. Nous les soumettons à l'appréciation de nos contemporains qui, moins encore que la précédente génération, n'ont sans doute jamais soupçonné, pour la plupart, la nature et la gravité du drame qui s'est joué, à Comble et à Rennes, autour de l'Armée de Bretagne.

Camille Le Mercier d'Erme.

(1) *Le Camp de Comble et l'Armée de Bretagne*, Rapport à l'Assemblée Nationale, par Arthur de La Borderie (1873). *L'ÉTRANGE AVENTURE DE L'ARMÉE DE BRETAGNE*. — Un fort volume in-8 E avec une illustration d'exécution 60 gravures-portraits, plans et photographies, tirées en hors-texte. Souscrire aux Editions de l'Herminette, 38, rue de Comble, Dinard.

Leus a roump e « Breiz », niverenn 23 maez 1936 :

ARMORIQUE, Revue des Lettres, des Arts, et des Activités de la Bretagne.

Er gelaouenn nevez-man, moulet e Paris, en ruz klasket, evel just, pennadou diwarbenn lenneged, arzoù ha labourioù Breiz. Ha setu n'em eus ket kavet netra.

Setu amañ ar pezh a zo e-barz :

I^o PENNAD : *La Bretagne trahie*.
An holl skeivegerien o deus skrivet diwar-benn Breiz o deus skrivet ar «wirionez», nemet an Ao. Kermarker. Heman en deus treitmarer Breiz.
Itak Breiz n'eo ket eur vro. N'eus ket eur bobl hepken e Breiz ; n'eus nemet pobladoù dishevel. Ar Vretoned n'ouzont ket, zoken, ez eus eur Vreiz. Ar c'helaouennou hag ar akol gallek eo a zesk se d'ezo !!!

André Chevrillon en deus graet ar gavadenn garse. Hag André Chevrillon a zo eus Akademi Bro-C'hall. Hag en Akademi Bro-C'hall ez eus tud desket. Ha gant-se, eo gwir.
II^o PENNAD : *Chansons de Bord*, gant Jean Neuville.
Skeudennet gant luc'hskeudennou du evel pod-houarnou.

III^o PENNAD : *En tre Ar Faou ha Landerne*,
N'en eo na Leuz na Kerne.

Ano brezonek eur skrid gallek, gant F. Menez.
IV^o PENNAD : *Le diable noir du Nividic*, gant Georges G. Tomblouze.

Galleg fall. Koutadenn eur peskejaer darbet d'essan bern debret gant eur silienn ; koutadenn c'hoant d'ezil beza fromus. N'eus ket peadra enni da sponta eur poump.

V^o PENNAD : *Bretagne est unipère*, harzonier, gant Saint-Paul Roux.

Traou brao ; hag ivez traou dians da gumpren. Evit Saint-Paul Roux, Breiz a zo eternal, Broiz a zo doueeel.

Ma eo gwir ar gaoz-se, me 'navez-kalz a doueeel hevel eur diabolou...

VI^o PENNAD : *Devoirs de Guerre*, gant J.-J. Lemardant.

VII^o PENNAD : *La Bate de Douarnenez*, chef-d'œuvre d'harmonie, gant Fr. du Frétyr.

VIII^o PENNAD : *La Bretagne et Désire Lucan*, gant Tristan de Groix.

Diwar ar tri bennad-man, so lavarin na droug na mad, rak ken uhel eo ar manitou enno, ken n'eo ket a digordi ; a-walc'h ma spered da bignat ken uhel-se.

IX^o PENNAD :

Dion lodenn :

1. *Les Espoillures* :

Amant a komser eus levrioù.

2. *Les Liures* :

Amant a komser eus diskouezadegoù.

N'ouzont ket da benn a plijo ar gelaouenn-man.

N'eo ket breizek a-walc'h zoken evel eur vann-vroder.

Marize eus tourist bennak a c'hellfe he frenad.

Me a raio ivez... pa vo eur ger bennak enni e brezoneg, pe da vebana, diwar-benn levrioù, arzoù hag oberioù Breiz.

MAEN-YAN.

A vitez de simple renseignements, le Directeur d'« Armorique » est M. Soufflet, 15, rue Jean-Mais, Dinard. Abonnements : 50 francs ; le numéro 10 francs.

— Apis euz anavez —

Eur Gelaouenn Nevez

KAD

Ediñ « Ar Gwir eneb ar Bed » embannet gant « Breizher Spereñ Adnevez », skouer kenta 1936. Editeur M. H. Pol Hamon, 20, Rue St-Hélène, Rennes.

C'est la première fois qu'on entend parler de Breizher Spereñ Adnevez (mot à mot : Société de l'Esprit Régénérateur).

La lecture du numéro 1 de Kad (Combat) est édifiante. On se reporte au pathos de Rosenberg, l'apôtre du mouvement nazi allemand, le saint Jean-Baptiste de Hitler. A vrai dire, aucune époque plus que cette après-guerre ne s'est montrée fé-

conde en hiérophantes. Mais qui eut cru que, sous le couvert du mouvement breton, on put proposer un jour aux ingénus la panacée ci-dessous : « Nous voulons enseigner une doctrine conforme à la révélation de Dieu, rejetant toute interprétation catholique pour s'en tenir à la forme du dualisme renouvelé, immatérialisé, vivifiant une Bretagne réveillée, laquelle ne pourra que balayer l'ascétisme chrétien de même que la puissance cléricale ». Voilà un son de cloche qui a son petit cachet d'originalité. Mais que représente M. Pol Hamon ?...

TALDIR-JAFFRENDU.

Les débuts de la Compagnie Théâtrale et de la Chorale du Cercle Celtique de Perros-Guirec

Joignant l'exemple à l'enseignement, les jeunes et actifs animateurs du Cercle Celtique de Perros-Guirec ont, en quelques semaines et avec le plus grand mérite, mis sur pied un spectacle d'art dramatique et comique, accompagné d'un parlé lyrique et chorégraphique.

La première représentation a eu lieu à Maël-Carhaix, en pays-cent pour cent-bretonnais, le dimanche 22 mars. Et les jeunes artistes, avec le même programme affrontèrent de nouveau la rampe dans la salle des fêtes de l'Hôtel de Ville de Lannion le dimanche 19 Avril.

Suivant les règles traditionnelles qui ont régi, de toute antiquité, les représentations du théâtre populaire, et aussi selon les prescriptions d'une saine thérapeutique mentale, ce spectacle se déroulant du sérieux au plaisant, fait passer par tous les stades de l'émotion, de la constriction à la dilatation, le cœur et l'esprit des auditeurs.

Il débute par une pièce en un acte, *Ar Dion Zrempn (Les deux Vlanges)*, dus à la plume d'un professionnel du pineau, le peintre des Chemins de Croix, Xavier de Langlais, dont nous avons signalé, à plusieurs reprises, la jeune et déjà renommée maîtrise.

Xavier de Langlais, dramaturge, a traité un beau cas tragique, qui a été traité de diverses façons dans le théâtre d'après-guerre : celui d'un homme défiguré, en présence duquel se trouve brusquement mise la femme qui lui avait donné son cœur.

Dans le cas qui nous occupe, c'est au cours d'un incendie à l'extinction duquel il se dévouait, que Malo Dréan a été atrocement brûlé au visage. Quand le rideau se lève, il vient, pour la première fois, de quitter sa couche de douleur et, dans une conversation avec sa mère, il réclame avec insistance le miroir que celle-ci lui a caché.

Nous apprenons que cette obsession de voir ce qu'a pu devenir son visage est inspirée surtout par une seconde angoisse, celle de savoir ce que pensera désormais de lui sa fiancée Rozenn Pavek.

Malgré les obligations maternelles et malgré le froid, Malo sort pour aller demander au miroir du puits — que, du moins, on n'aura pas pu lui cacher — de l'éclairer sur le degré de son infirmité.

Pendant ce temps, nous apprenons d'une voisine (Maria), que la nuit tragique de l'incendie n'aura pas été seulement fatale à Malo, mais aussi à Rozenn, laquelle en a rapporté une toux tenace, du plus mauvais augure.

La voici justement qui arrive sur les pas de Malo. Et c'est après une vaine tentative de la mère pour l'éloigner, la scène de l'explication et de la confrontation, qui se termine par la confirmation solennelle affirmation que rien désormais, rien que la mort, ne saurait plus les séparer.

Ce drame sobre et poignant a été joué d'une manière très émouvante par Mme Le Gall, dans le rôle de la mère, Mlle Le Gonfat dans celui de Rozenn, Marick en Tozer, dans celui de Malo, de Mlle Fégard, dans celui de Maria.

Une farce désopilante lui succède *E Tal ar Poell (Après de la Mare)*, adaptation de la célèbre « Farce du Cuvier » par M. Fabbé Perrot, recteur de Serignac et l'un des plus anciens et des plus dévoués animateurs du mouvement de rénovation de notre théâtre populaire.

M. John Koman, le mari réduit en esclavage par sa belle-mère et sa femme — Mlles Françoise et Ivona Fégard — s'y montre un acteur consommé dans l'exécution, d'abord, du lourd cahier des charges qu'il a dû souscrire sous la dictée des deux mégères, puis dans la haute élaboration de sa vengeance tandis que l'épouse tyrannique se débat dans l'eau glacée de la mare où son impétuosité l'a fait tomber et d'où son mari — la chose n'étant pas stipulée parmi ses obligations — se refuse à la sortir tant que sa mère et elle n'auront pas fait, si on peut dire « camarades ».

Les danses et les chants qui ont encadré cet intéressant spectacle témoignent aussi d'un goût et d'un éclectisme excellents dans leur choix comme d'une tenue de travail méritoire dans leur préparation.

Nous avons remarqué notamment, dans les chants, la *Chanson de Belle (Kannouenn ar Meuzer)* et la *Méridite (Ar Millerez)*, recueillies au pays de Brestrenn par Filomena Cadorel (Koulmaty Arzet) et chantées par la plus jeune de la chorale ; le *Son ar Vron Ivez (La Chanson des Nez sales)*, d'un comique un peu trocertain, mais qui déchaîna une tempête de rires ; *Son Eleu (Chanson d'Éléon)*, la fille doulaigneuse qui finit, pour avoir refusé trop de parties, par demeurer pour exemple, M. John Koman détailla ces chansons avec beaucoup de finesse et d'esprit.

Ceux qui se rendirent à l'appel du Cercle Celtique de Perros ne ménagèrent pas leurs applaudissements et, nous en sommes certains, qu'ils n'auront pas manqué, en vue des représentations futures, de le signaler à leurs amis.

EUD ARVISTIER.

Une Thèse de Botanique

C'est pour nous un devoir d'amitié et un devoir bien agréable, que de signaler ici la thèse que vient de soutenir devant la Faculté de Pharmacie de Paris, en vue de l'obtention du titre de Docteur en Pharmacie, M. Maurice Gravat, pharmacien à Pontivy, et membre du Collège bretonnais.

Le sujet en est d'ailleurs spécifiquement breton : *Etude botanique et biologique des plantains dans la Haute armoricaine*. Dans ce travail fort remarquable dont les principales conclusions ont déjà paru dans le *Journal de Pharmacie et de Chimie* et le *Bulletin de la Société Scientifique de Bretagne*, l'auteur s'est proposé l'étude écologique, anatomique et biochimique des différents plantains armoricains (*Plantago maritima*, *Plantago coronopus*, *Plantago auriculata*).

L'ouvrage, fort bien édité par la librairie Le François et abondamment illustré, honore tant l'auteur que la Pharmacie bretonne.

Mais nous ne pourrions céder le grand plaisir que nous a causé la découverte dans la bibliographie des noms de trois membres du Collège bretonnais, dont l'extrême modestie ne nous pardonnera pas, peut-être, de dire qu'à côté de l'ophthalmolo-

giste réputé, de l'écryvain dévoué, se trouve en lui un biologiste de toute première valeur dont les travaux scientifiques ont souvent retenu l'attention du monde savant. Puis le nom de notre phytothérapeute breton, Loëz ar Floe'h, dont la contribution à l'étude des simples utilisés dans notre médecine populaire présente un réel intérêt à notre époque où la phytothérapie fait l'objet de nombreuses recherches. Il paraît dans l'introduction avec cette mention : « Voyez plutôt ce que dit du plantain Loëz ar Floe'h, guérisseur réputé et barde du Pays de Léon, dont nous respectons, à l'usage des cellistants, le savoureux dialecte. » Suit l'usage des cellistants, le savoureux dialecte. « Suit l'usage des cellistants, le savoureux dialecte. » Suit l'usage des cellistants, le savoureux dialecte. « Suit l'usage des cellistants, le savoureux dialecte. »

Soit donc, dans la bibliographie de cette thèse, nous nous bardiqons, plus celui de M. Gravat... Didalvez ha dic'halloud so tud ar Gorsedd... a dit quelq'un.

Contribution du Professeur Guéguen (Ecole de Médecine et de Pharmacie de Nantes).

La Bretagne a fait dans le passé et fait encore dans le présent figure de nation.

délégués du Cercle Celtique de Paris, Mlle Armelle Le Breil et M. Pierre Gouss, prirent le même train que la famille pour participer aux dernières cérémonies des obsèques.

Nous adressons nos condoléances émues à la famille du défunt.

Trenté Chansons Scolaires

TREGONT SON SKOL
Edition de « Ar Falz »

Bulletin des Instituteurs bretonnistes

Ce recueil est dû à la collaboration de M. Kerlaun, Instituteur, pour les textes bretons, et de M. Philias Lebesgue, pour la traduction en vers français.

Il paraît en même temps un recueil de vingt chansons scolaires choisies dans les œuvres de Talbot par les soins de la Maison Lemoine, éditeur de musique, 17, rue Pigalle, à Paris.

Les deux recueils ne contiendront pas les mêmes chansons, par conséquent ils se compléteront.

Nous recommandons vivement à nos lecteurs de se procurer le recueil de *Ar Falz*, au prix de 5 francs, chez M. Kerlaun, Boite Postale, 85, Morlaix, Chèque-postal C. C. 23.854 Rennes.

Nous en parlerons longuement dans notre prochain numéro.

— CULTURE BRETONNE —

Lu dans un compte-rendu de Concert :
« *Son ar C'haff* », et « *Evnig Pen ad C'hoad* » :
Deux chansons dont la première signifie *Chanson du Café* ; la seconde, *Pour la tête en bois*.

On prend la Pirée pour un homme !.
Sans commentaire...
PENN-BREZ.

KOROLLERIEK KEMPERLE HA PONT-AVEN E NICE

Epad sizun Fask, Korolleriek Kemperle ha Pont-Aven a zo bet pedet da sont e Nice da « *Ouel Rannvroio Bro-C'hall* » (Fête des Provinces Françaises).

Douet d'in beza o choñ breman e Roazon e oa bet gouennet ouzin mont da goroll gant strollad Breiz-Izel.

Laouen ouñ rei da anout da brenerien « *Ar Walenn Geltiek* » penaos eo tremeret ar vev, hag ivez menout eur Breton ar ar vrose a zo ken distebet diouz hor Breiz.

Kultet Kemperle d'ar yaou 9 a viz Ebrel e oamp

e Nice no deiz warlerc'h da 7 eur 1/2 diouz an noz, goude 25 eur hent-houarn. Skuz eun tammig evel just. Ar vev a oa bet piljus tre ha berz e kavenn an amzer. Ar c'hanaouennou a yae en dro. Souezet e oa tud an tren o klevout kana en eur yez dianav evito. War kae gar Lyon ha Marseille Jan-Mari hag Yvon, ar sonerien, a c'hoarias eun taol binioù. Ar vesjourien en eur vade en-dro d'ar c'harr o c'houlenz eus peseurt bro e oamp. Breiz a zo ken pell evito, kollet du-ze en hanternoz !

Eun degemer mat a oa graet d'omp e Nice gant hor c'henvroidi : prezegennou ha bleunioù.

Al lidou a zigore d'ar sadorn goude kreisteiz. N'ouzon ket hag heñ e talz ar bean koutz penaos e tremenas an devedou-se. E pep gouel a vez an hevelep tra : Koroll ha kan. Mel anan e lec'h beza 2-pe 3 strollad e oa war dro 25 eus pep korn Bro-C'hall : Breiz, Bro-Elsas, Baskadi h. a. Lod eus ar strolladou a gane pe a goroll mat-tre, lod all a oa distroeb. Evidoump-ni, Breiziz, hon eus graet eus ar gwella evit enoc har Bro. Plijout a rae hon dansou da dud ar c'kreisteiz emoc'hañ, rak bep gwech ma ledenn war al leur-c'hoari, ar baniel e penn, e oa strakadeg douarn, hardt !

Gant eur reter evel B. Brevion, kenebeut, hag sonerien evel Jan-Mari hag Yvon, eus Sant'Iri, d'all ket an traou mont fall. Yann Bonnieg, eus Kavan, a oa hor c'hannar bras, ha pa save e voutez evit ar c'han e krene ar c'hoari-lec'h. Bep gwech ma veze kanet ar *Vro Gou*, e veze diskrietel : *Kan broad Breiz*, ar pex n'haled ket ober evit ar « Rannvroio » all.

Korollit hon eus en « Opera » er « Chasino » hag er maez, meur a wech. Re alies, zoken, d'au meno, rak eus ar muntin betek an noz e oamp tu pe du, keit ma oa strolladou all o pourmen. Bel eo kredi e pilje d'ar « gouarerien » hor gvelout. Deomp a rae eun tammig odestoc'h beza bepred war an daehenn. Goude beza c'houezet harz o benveg e-pad dit eur eus renk ne vije ket paet eur werennad dour, zoken, d'ar sonerien, ar pex a rae da Jan-Mari lavarout :

« *Er vro-man eo piz an dud ! E Breiz ne vez ket graet se deomp !* »

D'al lan e oa eur vodadeg diwarbenn ar c'hizton hag ar yezou « rannvroek ». Met n'eus bet komzet nenet eus yez Mistral, hag eus gwiskamaneho Bro-Arles, Foug e oa er renerien o lavarout e oa c'hoaz 2.000 den o tougen gwiskamant ar vro d'ar sul ;

hag i rei se da skouer d'ar re all. Netra diwarbenn Breiz hag ar Vretoned, Dirak kiment diouztregez Breiziz a felle d'ezan lavarout eur ger evit ar brezoneg komzet gant ouzpen eur mullon a dud, hag al labour graet gant « *Ar Brezoneg er Skol* ».

Netra d'ober, ne oa ket setonet. E bro-Provence e oamp, ha ne oa nemet « *it ar provenceg* ». Au sud de la Loire on fait ceci... Au sud de la Loire

on fait cela... » 'vel ma lavare ar rener Marcel Provence. Tud an hanternoz a zo re liell ha ne ouzont ket sevel o mouez uhel awalc'h.

D'an noz abaden vras en « Opera » gant an holl strolladou, heud Vreiz adarre a zo bet dougel uhel ganeomp. Pemp pe c'houec'h dans hon boa graet : gavolenn, piller-lana, stoupig, jabado h. a.

D'ar meuz vintin ambeuliadeg a-dreuz ker. Goude kreisteiz emgann-bleunioù : bleunioù forz pegement da strewi e-zehou hag a-gleiz. Brao-tee da welaout. D'an noz e serras ar gouelioù gant eun abaden vras er « Chasino ».

Rvidomp e oa echu. Met arak kuitaat ar vro a felle deomp pourmen eun tammig. D'ar merc'her lod ez de da G-Gaoues, lod all da V-Monte-Carlo ha da V-Menton, pep hini hervez e yout. Hentez eo evidomp an devez kaera.

Abred d'ar yaou, dindao ar gloz pil, gwelet alias kaver an tren evit dont d'ar ger. Koulskoude eur meur a-wech e-pad an devedou-se, a o ared deomp nebent ac'hannomp a c'hozas eun devez c'hoaz.

Ha breman deuz en-dro e Breiz, petra sonjal eus ar gouelioù-se ? Eur voj kaer hon eus graet a dra sur. Plijus ez eo anavezout ar vroioù all. Met evit mad hon hini, peseurt lavoutegez en deus ez Eur wech muioc'h hon eus gwelet pegeñ pell eman hor spered, hon doare beva, eus bro ar c'kreisteiz. Dirak an hevelep traou, n'hon eus ket an hevelep ton jou, Eur voger a zo etrezomp.

Penaos bleiañ an traou ? N'ouzon ket... Da c'hor- toz e Breiz eo ret deomp labourat war bep tachent. Arak ober d'ar re all karout hor bro, gromp se evit ar Vretoned. Lakaomp hor c'henvroidi da zeksi, da gromp ha da zifenn ar yez. Dre skouer ha komz diskouezomp d'ezao ar pex a zo d'ober evit uhelait spered Breiz.

C. G.

PARDON SANT ERWAN E LANDREGER

Amzer dispar. Eur mor a durt, d'au nebenta 40.000. Prezegennou belvart, gant Ekblen, penaos brass ar vro; biskontz gloar an Aotrou Sant Erwan n'he devoa paret uhelloc'h na skedouec'h.

Eur migron a gonto en hon niveren here an tenor an devez-se.

Lavaromp kepket penaos kerion Paris, Lyon, Caen, La Rochelle, Bourdel, Vire, Contances, Brest, Naoned, Montroulez, Roazon, Sant Malo, Kemper, Sant Brijeg, Dinan, Lanvon, Gwengamp, hag all, o devoa kaset advokaded, e tu-hont da re an Amerik hag ar Beljik.

An Ao. Chañon Bellec, viket-vras, en e brezegenn, a gomzas evit an holl pa lavaras : « Erwan, patron an Arvor, gloar d'ite ! Ni, da vifien, a gan e harz da dreid ! Difenn ha sovela hon Breiz ! »

Sir ROBERT MOND,

Commandeur de la Légion d'Honneur

En même temps que nous apprenions l'arrivée à Dinard dans leur splendide propriété de Sir Robert Mond et Lady Mond-Le Manac'h, on s'vient chaque année passer la quinzaine de Pâques, on nous faisait savoir que notre hôte éminent était élevé à la dignité de Commandeur de la Légion d'Honneur.

Sir Robert Mond a reçu les insignes de cette haute distinction, à Paris, au cours d'un banquet qui eut lieu, le 23 avril, et fut présidé par le ministre de l'Éducation Nationale.

Outre les travaux scientifiques, Sir Robert Mond est un des grands protecteurs de la Maison de la Chimie, à Paris, fondation à laquelle il a apporté une aide importante.

Nous adressons à Sir Robert Mond, ainsi qu'à Lady Mond, nos profonds hommages et nos bien vives félicitations.

AR BLEUN-BRUG E MARSEILL

Gant ar gouelioù graet e Marseille en enor da vradou ar Frans, Korolleriek ar Bleun-Brug, renet gant Ruan Gaouista, a zo set da zere'hel renk Breiz-izel.

Ar gwiskamaneho, an dansou, ar souzi eo a oa, karget da zerevel doare ha spered pob broad. Ar Vretoned a voe graet kalz stad anez. Dandal a rejont ar gavolenn, ar piller-lana, ar jabado, dans ar gwialiner hag an Derobe.

RUAN GAOUISTA.

LE BRETON EST À LA MODE !

Pour apprendre à le lire, à l'écrire, à le parler, suivez les cours gratuits de « DIHUNAMB »

S'adresser au Bureau : 10, rue de Gaz, Lorient.

« GWENN HA DU »

Kazelennou gallek ar vro o deus moulet lod eus al Iker kaset d'ez, en 13 ebrel, gant Gwenn ha Du. Kaset o deus ennañ, emez, komzoù ken poumner ma 'z int mañet heb o destroel !

N'o destroelomp ket kennebeut.
 Nomp ket diouz rei biz da bôrded Gwenn-ha-Du. Eur ger all htroc'h a stagfomp, koulskoude, ouz an hini lavaret, berr ha berr, er sun dremenet. Daou dra a zo da sellet 'barz an tâl c'hoarezet : eun doare-spered, hag ar stum mun'en em risklerias. Hon sonj hon eus lavaret diwarbenn ar stum risklerias. Gwelomp an doare-spered. Heman, a zo, evel eun andou kuzet, o voga, a heb amzer, envor o broadelez e diabarz ar Vrezoned. Ne gmfet ket nemeur a Vrezoned, — me iür war ar miz, etouez an duil etre, — ha na dridfe ket enne, a varendou, euz o gouenn.

Eur gamz, hag e welet an daoulagad o virvi. En de all c'hoaz, e talls evez ouz se. Hirio, dreist-hall, pa 'mañ pep tra en arigrap, ar Brezon a sav e skouarn pa gomer dirazan eus ar vuhez nevez ha komer a c'hallfe beva, gant beza mañoc'h mestr en e vro.

N'eo ket en eur dezel, en eur ober skouarn o-zar, en eur dret kein, e tenla ar gouarnamant da adserri da gouket an dud dihunet pe damdihunet. Arabat sonj se. An doare-spered a gomzomp anezan a yelo war nerez, war gresvad, seli nebeutoc'h vo gnet stou oñañ, hag ar Vrezoned, end-ein, ar re a damall e torfejou » tud Gwenn ha Du, mat ne den d'o heul nemet kuzit, a c'hoardrouzo d'o zo. Perak ? En abeg d'ar pez a wir a zo en o c'hoaz hag a dte beza chilaoust.

« N'heller ket chom ebete ! » Setu aze pevar c'her berr hag a zistieg sonj elets a dud ; sonj an holl, kouz lavaret ; rak digareziou a zo da enebi, ouzpenz gant klemmoù ha huandou.

Bremañ 'zo letr sun, e ligouezas ganin lizer eul lenner kalonek da e Vreiz », den a gult stadi hog o lere'het er bed euz renk enorus.

Blourbenn « Spread Galloch », e tene da zialekria e vije bet heman hirie eun dispartier touet, goude guelel ha kluet ar per a zo tremenet abaoe 1914. Hag e skriv :

Galloch ne ouie ket e oa bet friket, a-razoz, ar Vreiziz o Konil, er bloavez 1870, pa en doa laret ar gouarnamant gant d'ar jeneraled : « Kasit ar Vreiziz war-raok ! Difenn a ran o harpa ! ».

Galloch, keit ma oa o vrezeli, ne ouie ket e oa da veza glozet gant an Alamanned ha fuzuilhet gant ar C'hallaoued evit « beza en eun c'hloazet e-pan » (11) (ne oa ket bet lezet d'ez eun zifenn).

Brezoneger nemetken e oa. Tri c'hant mill brezoneger bennak a oa war al lienn-ensann. Hini ebet diouto ne oa bet gallet da juben (interpréte) evit trei e gomzoù e galleg. Lazet e vee evel eur c'hi abalamour ma oa eur Breizad brezoneger. Eur merzer evit ar vro !

Galloch ne ouie ket e oa Bro-C'hall o vont da boez da Vreiz e varo, ha hini an 239.999 Breizad all, gant ar c'homzou-man : « Ar Brezoneg a ranko mervel ! ».

Ne ouie ket he dije laret « nann ! » eur wech mañoc'h, d'ar Vreiziz uhelsperedek a c'houlenn ma vefe desket ar brezoneg er skolioù evit harz na varvfe o ez kaer, o sevenadurez koant, herex varzudis ar ouenn. Pell e oa diouz kredi e vije bet difennet c'hoaz, er bloavez 1936, komz brezoneg... e porz ar skol.

Ne ouie ket e vije bet, goude e verzeridil hag e varo da-hunt evit Bro-C'hall, gopasael e vro, dismegaset e genvroz war ar c'hoariva, er finvakeleannou, er pellgomzereted hag er c'helouennou gant.

Ne ouie ket e vijomp kempennet gant Bro-C'hall evel tud gouez, evel loened, pe traoù izeloc'h c'hoaz, daoust d'ar regennad gortou a 412 kilome-trad hed ledet ganimp evit etre 1914 ha 1918.

Ne ouie ket petra a oa a-dreñv dremm touellus Bro-C'hall pa ne oa ket deut c'hoaz abaden Staviscky da zizolot ar breizadur a zo enni.

Ne ouie ket e vije bet stal'het e genvroz er vizor evit mags paotred ar C'hreisteiz.

Ne ouie ket e vijent bet rivinet gant ar vare'ha-douez estren digaset er vro evit ma c'hallfe ar C'hallaoued gwerc'h o gwinn, o c'hiri-dre-dan, o seiz hag o louzou-c'houez-vat d'ar broioù all.

Ne ouie ket e vije konstet keroc'h an hent-houarn d'ar Vreiziz evit kas eur varikennad jistr eget d'ar C'hreisteizeiz evit kas eur varikennad gwinn.

Ne ouie ket e vije bet stouvet mare'had Paris ouz loened-koc'h Breiz, en eur ober d'ar Vreiziz paes keroc'h pep kilometrad hent-houarn eget na ra ar C'hallaoued.

Ne ouie ket e vije bet difennet ouz ar Vreiziz hada beterebuz evit ober sukr, pe gwiniou evit ober gwinn, na toulla war mengleuzioù houarn, war

zigarez eus eun gwinn e penn d'an traoù Bro-C'hall, sukr er penn d'an nec'h hag houarn er sav-hoel.

Ne ouie ket n'eo dije bet Breiz biken gvenneg ebet da gaout digant Bro-C'hall, hi hag o gas da Bariz kement a gontribusionou evel ma ra penzek departamant eus ar C'hreisteiz.

Ne ouie ket e vije bet laeret d'ar Vreiziz eur milion hanter... evit stanka ar c'hanol eus an Naoned da Vreiz.

Ar pesketaer Bleimor ne ouie ket dije ar C'hallaoued gwerc'et keroc'h ar boestou houarn-gwenn da lakt sardined d'ar Vreiziz evit d'ar Spagnoled ha d'ar Portugaliz.

Dreist-holl, ne ouie ket e oa e varo o vont da zigobestrer eur bern pabou liliad... ha da sikour k'bedra a hini gwaoc'h evit hiskoaz.

Er abred e oa marvet evit gwelout skouer Iwer-ron, hini ar C'hatalonia, hini an Ejipt, hag all. Aze eun dibab rebechoù dastumet, evel ken tles

a ven, da stelpel en e Noz, da C'honarnamant Paris.

Pe o dije laket Galloch da gask an disparti, pe n'o dije ket ? D'am sonj, n'o dije ket, rak Galloch en e holl aberou, a c'houlenne kuzul digant e gre-denn ive, ar c'huzul diweza.

Eur brezel dibaouez, aot, en dije bet savet eneb d'ar re a zo kouz gwerc'erie nor pep gwella eus Bro-C'hall evel m'oi gwakerten Breiz.

Klasket en dije bet, evit ar vro, eur stad a vuhez da zereout outi hag ar mazul a frankiz d'iet en dije ranket kuzul, ar mazul bar.

Setu peadra avalec'h, da rei da gompren perok e lapont kog e peñ-biz Brezoned a zo, ha da rei da gompren ive, peñda n'eo ket avalec'h ar c'honarnamant Paris sevel e zorn da gantia... Gwelloc'h keit en dije d'ober !...

E. A. M.

BARZONEZIOU

HARDIZ, PAOTRED !

D'ar Breizad kalonek
 Ao, Yann AR C'HAMM.
 Wan nos : « Ar Be C'hloz »,
 (Barzaz-Breiz)

Breiziz, ha kleout a rit-ha ?
 Kleit diwar doull ho tor,
 Korn-boud an emzo a bep tu
 O vouboul 'vel ar mar !
 Pa 'mañ ho Pro euz ho kervel,
 Arabad chom sorennet...
 Treitour biken ! kentoc'h mervel !
 Hardiz d'ez 'ta, paotred !

Pell 'zo 'mañ ar c'hiz da deurel
 Goad ha dispiz war hon pe ;
 Hag ouz brezoneg o c'hapel,
 Pennou dibell o deus mez !
 Buon ar c'hiz-se da sutol,
 Rak hon yez-hi, Brezoned,
 A zo ken keuz hag ar re all,
 Hardiz d'ez 'ta, paotred !

Ha c'houi, tad-koz, kleit brema,
 Kleit ar wondard liouen
 Hag ar bintou oc'h ella ;
 Digor eo an ubienn :
 'Vel da vare ho yaouankiz,
 D'ar jabadou a-gevret !
 Ha 'vel da garollou Paris !...
 Hardiz d'ez 'ta, paotred !

Hervez ar vrad, e oa maro
 Kunoennou Breiz-Izel,
 Tugel gant sonioù dioulo
 Denet da heul a navel ;
 Hogen ar re-man 'decho kuit
 Ken, jeta 'vel ma 'e int deurl...
 Da sonioù Breiz vo ar gantid ;
 Hardiz d'ez 'ta, paotred !

Pa gil enebourin hor Bro,
 Arabad d'imp-ut kila ;
 Pa 'mañ an alar en ero,
 Hen kasomp d'ar penna pella,
 Ar wirionez a zo gantip,
 Ar gwir hog al ledled ;
 Kendalc'omp hag e c'hounestimp !
 Hardiz d'ez 'ta, paotred !

EVNIG PENN-AR-C'HOAD.

YANN AR C'HAMM DA EVNIG PENN-AR-C'HOAD

Evit kas trugerekaat
 evit ar gannouenn gwer
 « Hardiz, Paotred ! »
 kinniget d'ezan.

Katiz a enor a ret, Kinnig,
 Da Yann ar C'hamm deo ha kinnig,
 Kuer-kenn em eus hen kaset
 Ha ret eo d'in unzae eun dra :
 Mañoc'h c'hoaz a enor a ra
 D'an hini en deus heul savet.

YANN AR C'HAMM.

Eur Gontadenn eus ar Reter

Den da e golon edo Ali El-Yarim (Aali-el-kael). Aeset edo war eul ballenn, Gwelout a eure dao. Iapous hag l o skel kevret. Kemerout a reas an eil en e sourn dehou hag egite en e zouru mlez. Eme ar falc'hun d'ar gwaz. « Naon en devoa va bugale hag eta e kemeris ar goulm-mañ d'ezo. » Eme ar goulm « Va bod a zo war an tevenn. Naon en devoa va bugale ivez. Grem ez eus en traonienn. Hag eta mont a ris di. Kemeret e voe gant ar falc'hun ». Hep silgerit, goullenn a reas Ali ouz eur gwaz a oa eno. « Deut anañ d'in eur c'hontell », groet e voe kement-se. Hep kortoz man, e trouc'has Ali e voraz gantañ. Trefnet-sur, e c'houlennas ar falc'hun pe evit tra e rae so. « Deut d'in-

me hag e vezo roet utig d'ite gant beza ar goulm diabestr », a elgerias ar gwaz. Hag ar goulm ha lavarout d'ezad, « Daou nel Doue omp-ni. Kaset e voemp d'it evit da reuzia. Mont a raimp neuze d'an Aotrou Doue ha lavaret d'ezad diwarbean da vad ». Ha me a zellas ouz morzed Ali ha gwelout e oa pareet diouz ar c'hloaz. Mont a eure an aeler, o daou, kuit, eur gouloz gwenn, skedus, lac'hus, Ingerinus war o lere'h...

(Savet e brezoneg gant R.-St. V. ALLIN-COLLINS, Douls Hal Wyn-Hassan El-Gasur (Londrez, Ehoel, 1936)

Ar en Deulin

Recueil de poèmes Bretons
de J.-P. GALLOCH

Les Editions Dihunamb viennent de lancer une nouvelle édition du livre « Ar en Deulin », recueil de poèmes bretons de J.-P. Galloch (Bleimor) préfacé par le grand Celtisant Joseph Luth.

« Ar en Deulin », (A Genouz), est le livre d'un Saint, d'un Saint et d'un Deyde de Bretagne. Livre poignant s'il en fut, écrit sous le signe de la Croix : « E hant en Tad, Hag er Mab, Hag er Spered Santel, Bero est ».

Il a des envolées si hautes, si magnifiques, qu'il semble s'avoir été écrit que pour une élite, et il n'est pas de Bretons, qui ne voudront lire ces pages sublimes, si consolantes en un tel siècle de dissolution, de pourriture morale.

Tous les poèmes contenus dans les chapitres :
A genouz pour ma pauvre âme
A genouz pour mes frères
A genouz pour mon pays
A genouz à la guerre

ne sont qu'un long cri de foi, d'espérance et d'amour; un long cri de souffrance mais aussi de confiance. Ils rendent tout l'idéal des Celtes. L'amour de leur Dieu et l'amour de leur Patrie y sont d'autant plus exaltés qu'ils ont pour dernier refuge la terre bretonne, puisque partout ailleurs, le monde actuel les oublie, les méprise ou les hait.

Bleimor a foi dans le doux Christ Jésus pour sauver son peuple, son peuple fidèle qui, depuis que les vieux Saints bretons vinrent l'enseigner a pris sa lourde croix et partait l'a suivi.

Il espère en la résurrection de son pays, sorti enfin d'un sommeil de cent vingt ans; dont les pou-

vres os' éparpillés (Bretagne, Irlande, Ecosse, Pays de Galles) se réunissent et sur lesquels soufflera l'Esprit.

Pour son Dieu, il est toujours prêt à dire : « Fiat »; pour sa douce Bretagne, à donner les dernières gouttes de son sang.

Il aime ses frères, il aime la beauté, il aime la pureté, la souffrance, la pauvreté et la mort. Quoi de plus émouvant que les vers dont voici la traduction :

MOU CEUR EST EN BASSE BRITAGNE
...Ici, c'est l'autre du péché. Comme des bêtes autour

de moi,
J'entends les hurlements impurs des voix du mal.
Mon cœur est là-bas dans les églises attentives
Ou s'agenouillent servents les marins du païs...

MA RACE
...Et à l'heure marquée par Vous, toute la terre se taira
Pour écouter les cloches de Pâques sonner le « ré-veil de la Celtie »

Et la Celtie debout chantera un Credo
Si beau que le front de chaque peuple se courbera
devant Dieu.

VISION
Au milieu des autres peuples qui renient et qui railent
Au milieu des autres peuples qui tentent et qui raillent
Les Celtes resteront les Chevaliers de Dieu le Fils
Les Celtes porteront la croix avec Jésus-Christ.
Loeiz Herrien dont Bleimor fut le disciple nous dit de son œuvre qu'elle est une des plus belles fleurs jaillies jamais de la langue bretonne et cela est vrai; mais on peut dire encore que chacun des poèmes contenus dans « Ar en Deulin » est une prière.

J.-P. Galloch est mort pour la France le mardi de Pâques 1917. M. D.

Nos Abonnements

I. — ABONNÉS-DONATEURS

Edouard GUEGURN, Professeur, Directeur du Cercle Celtique de Nantes, Co-Directeur de la Fédération des Cercles Celtiques.

M. F. TALDIR-JAFFRENOU, Grand-Druide du Gorsedd, Carhais;

Comtesse Léonor de BOHAN-CHAROT, Paris;

M. Eujen RIGNIER, Co-Directeur de la Fédération des Cercles Celtiques, Rennes;

Mlle Marie RIVOALLAN, Directrice du Cercle Celtique de Saint-Nicolas-du-Pélem;

M. DELIBON, Pharmacien, à Penmarc'h;

M. André DANIEL, Vanves (Seine);

M. Louis VANDEL, Boucher, St-Pierre-Penmarc'h;

M. André MEVEL, Guingamp;

M. E. HEMERY, Châteaubriant (Loire-Inférieure).

(Sept Abonnés-Donateurs ont renouvelé leurs dons Fédération des Cercles Celtiques;

au 30 Avril).

II. — ABONNEMENTS DE SOUTIEN (minimum 10 francs).

Marquis de VESTOUBEILLON, Président de l'Union Régionaliste Bretonne, château de Penhoët, au Avesnes (Loire-Inférieure);

M. Pierre LE ROUX, Professeur à la Faculté de Rennes;

M. François VALLEE, Grammaticien breton, Secrétaire de l'Académie Bretonne;

M. Emile ERNAULT, professeur honoraire à la Faculté des Lettres de Poitiers, Président de l'Académie; Docteur Jean LE CAM, à Saint-Denis (Seine);

Docteur Joseph REGNAULT, Rennes; Docteur RAME, Rennes;

M. LE MAITRE, Le Havre; Mme Jean PERDRIEL-VAISSIERE, Rennes;

Mme Jeanne PERRIER-VAISSIERE, femme de lettres, « La Motte-Verte », Guichen (Ille-et-Vilaine);

Mme Geneviève de SAINT-PIERRE, St-Brieuc;

M. Francis EVEN, Notaire, à Trégader; Mme du GURNEY, Rennes;

M. Robert AUDIC, Directeur Honoraire du Cercle Celtique de Paris;

M. Henri GELIN, Rennes; M. Charles LE GAONACH, Rennes;

M. Yann FOUERE, Président de l'Association des Etudiants Bretons de Paris;

M. André DANIEL, Vanves (Seine); M. Jean RIOU, Saint-Nazaire;

M. Adolphe MICHEL, Ingénieur Agronome, à Préhy, par Chablis (Yonne);

M. Pierre MOGAER, Conseiller Général d'Goussant, Brest;

Mlle Denise GUEYSSE, Paris; M. LE FUR, Rennes;

M. Daldy Jones, professeur à l'Université de Hull (Grande-Bretagne);

Mlle Germaine LE BOUCHER, Rennes; Mlle Madeleine ROBIQU, Rennes;

Mme Alfred COGNANNE, « Beaulay », Commené (Côtes-du-Nord);

Mlle Jeanne TIGROT, Rennes; Mlle Yvonne PICQUET, Rennes;

M. Edouard COITRE, Rennes; M. P. GAIGNET, Rennes;

M. Charles JARNO, Rennes; M. Pierre QUINTIN, Rennes;

Mlle Galt GOURLAOUEN, Douarnenez;

M. Ihené BATION, Compositeur de musique, Chatou (Seine-et-Oise);

M. Raouand TASSEL, Architecte, Brest (Fin.);

Mlle Marguerite LUGUERN, Paris;

M. Jules GROS, diplômé des Hautes Etudes Celtiques de

l'Université de Rennes, Versailles; Mlle Madeleine GUOMAR, Paris;

Mlle Galt LE BIHAN-PENNANROZ, présidente de la chorale du Cercle Celtique de Nantes;

Mlle Yvette BRELET, Vice-présidente de la Chorale du Cercle Celtique de Nantes;

M. Roman CAOUISSIN, publiciste et écrivain bretonnant, Pleiber-Christ;

M. Roger BRANDHY, Industriel, à Paris;

M. Yves TILLENON, Bonlogne-sur-Seine;

M. Emile BOISECO, à Alger;

M. Job KERGRIST, Professeur de breton du Cercle Celtique de Nantes;

Mlle Marguerite BRICE DE VILLE, Rennes;

Mlle LE GUILLOU, Maitresse de danses bretonnes du Cercle Celtique de Nantes;

Mme BOUFFARD, Rennes;

M. Yves PENANHOAT, Parrot-Guitrec;

M. Philippe LEVRON, Rennes;

Mlle Françoise LE DOUARAIN, Paris;

M. Hervé AR MENN, Paris;

M. DE CADENET, Bagnoux;

Mme Louise RABUSSEAU, Pararné;

M. l'abbé Jean LE ROY, Professeur à l'Institution Notre-Dame, à Rostrenen;

M. LE ROUX, Professeur à la Faculté des Sciences, à Rennes;

M. Maurice LE DAULT, Ille-et-Vilaine, Quimper;

M. Joseph WALSH, à la Communauté, Josselin (Morbihan);

M. Jean CADIC, Professeur à l'Ecole Dentaire de Paris;

M. DE CONIAC, Rennes;

M. le Comte Adrien DE CARNE, Villa d'Arvor, 23, Rue Bayon, Bourg-la-Reine (Seine);

M. Pierre LAURENT, 22, rue Victor-Hugo, Belfort;

Anonyme; M. LE CORNEG, Paris.

(Cinquante-huit Abonnements de soutien ont été renouvelés au 30 Avril).

II. — ABONNEMENTS DE SOCIÉTAIRES (5 francs).

M. Jakez MARZIN, Paris;

M. Marick LE TOISER, « Le Linkin », Parrot-Guitrec;

M. SANSON, Paris;

Mlle DIARD, Nantes;

Mlle EVELIN, Nantes;

Mlle SALMON, Nantes;

M. Louis LARVOR, Nantes;

Mlle FRANGEUL, Nantes;

Mlle MORNU, Nantes;

Mlle A. RIOU, Nantes;

M. FAUCHEUR, Fondation Hellénique, Cité Universitaire, Boulevard Jourdan, Paris (14^e);

M. MAFARD, Fondation des Provinces, Cité Universitaire, Boulevard ourdan;

M. ROUSSEAU, Fondation Belge, Cité Universitaire, Boulevard Jourdan;

Mme DANO, Nantes;

Mlle LE GUEN, Nantes;

Mlle MASSE, Nantes;

M. COARER, Nantes;

M. LE SEAC'H, Nantes;

M. GENDRON, Nantes;

M. RENAUD, Nantes;

M. HAMELIN, Nantes;

Mlle BOUTIN, Nantes;

Mlle ROUX, Nantes;

Mme DELAVIGNE, Nantes;

Mlle DECHE, Nantes;

M. DURIVEAU, Nantes;

Mlle REVEAUD, Nantes;

Docteur ROUSSEAU, Nantes;

Mlle VALLE, Nantes;

M. Michel NOURY, Nantes;

Mlle LE FERRER, Paris;

M. Gabriel LE MOAL, Paris;

M. LE BASTARD DR VILLENEUVE, Paris;

M. Marcel BUREL, Commise à la Perception de Daoulas (Finistère);

M. LE FAUCONNIER, Versailles;

M. L. EVEN, Paris.

(Vingt-cinq abonnements de Sociétaires ont été renouvelés au 30 Avril).

Ar Walenn Geltiek

— L'Anneau Celtique —

Revue bilingue Trimestrielle de la Fédération des
Cercles Celtiques de Bretagne et des Emigrés Bretons

ABONNEMENT ANNUEL : 8 francs

Tarif réduit à 5 francs par an aux **SOCIETAIRES** des Cercles Celtiques, aux **MEMBRES DES ASSOCIATIONS D'ETUDIANTS BRETONS** et des **SOCIETES d'Action Bretonne** fédérées.

Abonnement de soutien : 10 francs par an, minimum.

Adresser les abonnements et les dons : à
M. EUJEN REGNIER, 75, rue de Fougères, à Rennes. - C. C. 143.75, Rennes.

Administrateur-Gérant : **Gwilherm GUEGUEN, 60, Quai de l'Odet, à Quimper.**
